

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



M 01139 - 366 - F: 3,00 € - RD



Opex - Modernisation - Transformation
2011 **LA RÉTROSPECTIVE**

ARMÉES[♦]**D'AUJOURD'HUI**

2012

Vœux de Gérard Longuet ministre de la Défense et des Anciens Combattants



2011 a été une année d'engagement intense. La France a pleinement assumé ses responsabilités en Côte d'Ivoire, en Libye, continue de le faire en Afghanistan et sur de nombreux autres théâtres intérieurs ou extérieurs, et je pense notamment au Liban. Si notre pays a pu faire entendre sa voix, tenir son rang et défendre les valeurs qui le définissent, c'est bien grâce à vous, militaires et civils qui constituez la communauté de défense. Vous avez répondu sans faillir, et parfois dans l'urgence, à toutes les situations et à tous les défis, avec courage, sang-froid, et avec passion. Par votre engagement, notre pays a démontré son aptitude à mener des opérations complexes dans un large éventail de situations, en endossant si nécessaire le rôle de « nation-cadre », comme ce fut le cas en Libye.

Ces succès prennent d'autant plus de valeur que nous les avons menés – et que nous les menons encore – en pleine réorganisation de notre instrument de défense, lourde mais indispensable dans le contexte actuel. La généralisation des bases de défense, soumises à « l'épreuve du feu », la mise en service opérationnelle de nouveaux matériels, cette année encore, ont constitué les jalons les plus visibles de cette modernisation d'une ampleur sans égale dans le reste de l'Etat. Je connais les difficultés qui accompagnent ces évolutions. C'est la raison pour laquelle je vous ai rencontré ces derniers mois pour vous entendre. Vos réflexions et vos propositions vont ainsi améliorer utilement la réforme, que nous poursuivons ensemble avec détermination.

En 2012, nous maintiendrons notre action. Le cap fixé par Président de la République en 2008 est le bon. La crise économique ne remet pas en cause l'importance de la Défense, qui occupe une place centrale dans la politique de la Nation. La France dispose d'une capacité de défense de sa

souveraineté, de ses intérêts vitaux et de ses valeurs. Cette capacité est le fruit de décennies d'efforts de la communauté nationale, de l'aptitude de notre industrie d'armement à répondre aux exigences nouvelles. Elle est surtout le résultat de votre engagement, de votre professionnalisme et de votre force morale. C'est pourquoi l'effort de la Nation pour sa défense sera maintenu en 2012, dans le cadre de la loi de finances et en cohérence avec loi de programmation militaire. A chaque fois que la situation l'exigera, nous ferons entendre notre voix sur la scène internationale, au sein de l'ONU, de l'Union européenne, de l'Otan ou auprès de nos partenaires. En Afghanistan, notamment, nous poursuivrons le processus décisif et irréversible de transition aux forces afghanes, en liaison avec les autorités de ce pays et de l'Otan. Sur notre territoire, nous poursuivrons notre engagement au service de la sécurité et de la défense de nos concitoyens.

Cette armée en mouvement, nous pouvons en être fiers. C'est là la marque d'une communauté de défense forte parce que solidaire, exemplaire parce que professionnelle, dynamique parce que passionnée. Les Français, qui en ont conscience, vous le rendent bien. Ils savent le lourd tribut que vous payez pour cet engagement : 28 de vos camarades ont donné leur vie cette année encore. Cette abnégation fait la noblesse de votre métier. Soyez fiers d'appartenir à la communauté de Défense, du sens du devoir qui vous anime, de la solidarité, de l'exigence et des qualités de cœur que cela suppose. A l'occasion de cette nouvelle année, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, une très belle année d'épanouissement individuel et de succès collectif au service de la France et des Français. Ma confiance en vous est entière, ma considération totale, et mon soutien indéfectible.



Voeux de Marc Laffineur secrétaire d'État, auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Avec la multiplication des théâtres d'intervention, la poursuite de la réforme de la Défense, l'année 2011 fut des plus exigeantes pour nos armées. Et néanmoins, à aucun moment vous n'avez démenti votre engagement, relevant avec un professionnalisme exemplaire tous les défis qui se sont posés à vous.

C'est cela servir la Nation, porter les couleurs de la France, défendre ses valeurs : c'est faire de la réussite un devoir impérieux, de l'excellence un souci permanent. Cet esprit de défense, parce qu'il est le garant de notre quotidien de paix et de liberté, a vocation à se transmettre : d'une génération du feu à l'autre, de l'armée à la Nation. Nous en avons la responsabilité partagée.

L'année 2011 aura été celle de la généralisation de la Journée défense et citoyenneté : votre mobilisation a contribué à renforcer l'action du gouvernement envers les jeunes Français, à moderniser et à resserrer les liens entre la Nation et son armée. Elle prépare ainsi l'avenir de notre Défense.

L'année 2011 aura également été celle de décisions importantes pour notre mémoire collective. La mémoire, en effet, doit vivre et pour ce faire être sans cesse ravivée. Elle est le ciment de notre Nation, elle permet d'agir à la lumière des enseignements du passé. Elle aussi est œuvre d'avenir.

C'est pourquoi le président de la République a souhaité donner une dimension nouvelle aux commémorations du 11 Novembre. L'ensemble des morts pour la France, de la Grande Guerre à aujourd'hui, seront désormais réunis dans l'hommage unanime

de la Nation : qu'ils soient tombés sur les champs de la Marne ou dans la vallée de Kapisa, le sacrifice de chacun d'entre eux nous oblige.

Dans le même esprit, nous construirons à Paris un monument dédié aux soldats morts en opérations extérieures. Il sera le symbole de la reconnaissance que nous devons à la quatrième génération du feu, à vos frères d'armes qui ont perpétué au prix de leur vie le combat pour la cause de la France.

Et parce que le combattant d'aujourd'hui sera demain un ancien combattant, nous sommes aussi soucieux de votre droit à réparation. En 2011, nous avons approfondi des acquis importants : revalorisation de la retraite du combattant, de l'allocation différentielle, poursuite de la décristallisation, attribution de la campagne double aux anciens d'Afghanistan.

En 2012, nous poursuivrons dans ce sens avec l'augmentation significative de la retraite du combattant, qui sera portée à 48 points ainsi que s'y était engagé le président de la République en 2007. Dans le même temps, et en dépit d'un contexte budgétaire contraint, toutes les autres prestations seront maintenues à niveau égal.

Ainsi, tout comme le vôtre, notre engagement n'a pas faibli et ne faiblira pas. Nous savons ce que nous vous devons. C'est là une promesse de soutien et de reconnaissance, une promesse pour 2012, pour que notre pays continue d'honorer sa vocation dans le monde, au service de nos valeurs.

12

Voeux de l'amiral Guillaud chef d'État-Major des armées



Officiers, sous-officiers et officiers marinières, soldats, marins, aviateurs et personnels civils de la Défense, à l'aube de cette nouvelle année, je pense d'abord à nos vingt-huit frères d'armes tombés au cours des opérations en 2011 ; je pense à leurs familles en deuil à qui la communauté militaire témoigne sa fidèle reconnaissance. Au nom des armées françaises, je leur rends un hommage solennel. Cet hommage est aussi celui de la Nation tout entière, celui d'un grand pays, déterminé dans la défense de ses valeurs, et qui ne plie pas.

Je pense aussi à tous nos blessés. Ils mènent aujourd'hui un autre combat pour se reconstruire avec le soutien de leurs proches mais aussi celui de leurs camarades. C'est le soutien de notre communauté militaire dans son ensemble, au premier rang de laquelle se dévoue notre Service de santé des armées. Je témoigne à nos blessés notre reconnaissance, notre admiration et notre respect. Ils peuvent compter sur notre fidélité comme nous avons pu compter sur leur courage, leur engagement et leur loyauté dans les épreuves du combat.

Je pense aussi à tous ceux qui, en ces périodes de fêtes, sont loin de leur famille, de leurs amis et assurent en France comme partout dans le monde, la défense de notre pays, de ses intérêts et de ses valeurs.

Je pense enfin à vous tous, qui vous êtes engagés pour défendre et servir notre Patrie. Les forces morales qui vous animent sont l'honneur de nos armées.

Une fois de plus cette année, vous avez fait preuve d'une

disponibilité sans faille et d'une combativité exemplaire partout où cela était nécessaire.

Dans le même temps vous avez consenti d'importants efforts et des sacrifices pour poursuivre notre transformation.

Je sais qu'en 2012 vous ferez preuve du même courage et de la même ténacité pour relever les défis qui nous attendent. Nous franchirons ensemble les obstacles parce que nous resterons solidaires du choix que nous avons fait de servir notre pays, sur le territoire national ou sur les théâtres d'opérations en Afghanistan, au Liban, en république de Côte-d'Ivoire, au Kosovo, dans l'océan Indien, là où la Nation nous envoie.

Nous poursuivrons avec la même détermination la transformation et préparerons l'avenir en tenant compte d'une situation financière qui n'est pas favorable.

Enfin, nous affirmerons ensemble la force de notre engagement. Il consacre les valeurs que notre pays défend.

Ensemble, nous relèverons ces défis avec ce même cœur et ce même supplément d'âme qui animent tous ceux qui ont versé leur sang pour nos trois couleurs!

Officiers, sous-officiers et officiers marinières, soldats, marins, aviateurs et personnels civils de la Défense, vous faites honneur à nos armées et à la France.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année qui vient. J'y associe tous ceux qui vous sont proches et qui sont, dans une discrétion qui les honore, les soutiens indispensables d'une vocation particulièrement exigeante, celle du service de la Patrie et du succès des armes de la France!

Bonne année 2012!

Restez connectés

WWW.DEFENSE.GOUV.FR

Facebook **f** Rejoignez la communauté

<http://www.facebook.com/pages/Defensegouv/127027683999474>

Armées d'aujourd'hui

Calaméo **eo**

<http://fr.calameo.com/subscriptions/335690>

Twitter **t**

http://twitter.com/defense_gouv

Toute l'actualité Dailymotion **dm**

<http://www.dailymotion.com/portal/defense>

Le journal de la Défense



Vous souhaitez devenir

SOUS-OFFICIER DANS LA GENDARMERIE

préparez les concours nouvelle formule 2012



Bacheliers,
volontaires, adjoints
de sécurité de la
police nationale,
réservistes des trois
armées et de la
gendarmerie...

Une formule
simple et efficace
en e-learning avec
Demos e-prepa, votre
coach concours !

www.demos-e-prepa.fr

Tél. 01 44 94 51 56

Faites confiance à la Revue d'Etudes qui organise ces préparations
à distance depuis près de 100 ans !



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



Vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté...

AU CONCOURS DE L'ÉCOLE DE GUERRE...



Préparez l'écrit
du concours 2012.

Inscrivez-vous
dès maintenant.

Formule classique ou
e-learning au choix

www.revue-d-etudes.fr

Tél. 01 57 14 05 70

Faites confiance à la Revue d'Etudes qui organise ces préparations
à distance depuis 100 ans !



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



- 3** Vœux du ministre de la Défense et des Anciens Combattants
- 4** Vœux du secrétaire d'État auprès du ministre
- 5** Vœux du chef d'État-Major des armées

FORCES EN ACTION

- 8** Portrait
- 10** Portfolio

FOCUS DÉFENSE

- 12** Regards sur une année d'engagements opérationnels
- 18** Les opérations en 2011
- 20** Secrète académie
- 22** Pharmacie centrale des armées : remèdes pour tous
- 26** NH90 Caïman Marine
- 28** Transport : 4 Européens sous commandement unique
- 32** Crises extérieures : une approche civilo-militaire à l'IHEDN
- 34** CSFM : faire entendre sa voix et celle des autres

ENJEUX

- 36** Quel avenir pour l'Europe de la défense ? Point de vue de Frédéric Charillon, directeur de l'Irsem

MODERNISATION

- 38** Mission réhabilitation
- 40** Brèves

DOSSIER

- 42** Les événements 2011
- 44** Vie de la Défense
- 50** Opérations
- 54** Réforme
- 58** Technologie et équipements

DÉTOURS CULTURE

- 60** Si la Grande Guerre m'était contée

PERSPECTIVES

- 64** Document photo
- 65** Histoire

KIOSQUE

- 66** Sélection



12

FOCUS DÉFENSE

Retour d'expériences opérationnelles

Tirer les enseignements des différentes opérations auxquelles la France a participé en 2011, tel était l'objectif du colloque « Regards sur une année d'engagements opérationnels » organisé le 22 novembre à Paris.

42

DOSSIER

Rétrospective 2011

Armées d'Aujourd'hui revient sur les événements marquants de l'année dernière à travers quatre grands thèmes : la vie de la Défense, les opérations, la poursuite de la réforme et le domaine de la technologie et des équipements.

60

DÉTOURS CULTURE

Si la Grande Guerre m'était contée

Le musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, inauguré le 11 novembre 2011, fait plus que replacer le conflit de 1914-1918 dans son contexte historique. Le visiteur y effectue un émouvant voyage dans le temps...



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Directeur de la publication : Gérard Gachet. Directeur de la rédaction : colonel (terre) Benoît Trochu. Chef du bureau de la rédaction : lieutenant-colonel (air) Bruno Cunat. Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (terre) Philippe Dupas. Rédacteur en chef adjoint : capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (01 44 42 48 01). Conception graphique : Olivier Spadaccini. Secrétaire générale de rédaction : Sybille Prenel. Secrétariat de rédaction : Yves Le Guludec. Chef des reportages : sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). Rédaction : enseigne de vaisseau Grégoire Chaumeil (40 04), aspirant (marine) Barthélemy Gruot

(45 83), Paul Hessenbruch (55 05), Éléonore Krempff (44 35), Samantha Lille (47 27), Nelly Moussu (46 29). Prestations intellectuelles : Hervé Devillon, Jean-Claude Jaeger, capitaine (terre) Benoît Lacarrière, Rouge Vif (Domitille Bertrand). Service photo : adjutant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), CCH (terre) Jean-Jacques Chatard (46 98). Service icono : Christophe Deyres (48 35). Chef de fabrication : Thierry Lepsch : 01 44 42 32 42. Photogravure : Open Graphic Media. Impression et mise en page : Imaye Graphic. Routage : CRP. Commission paritaire n°0211 B05686. Dépôt légal : février 2003. Dicod - Ecole militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris.

Abonnement payant (ECPAD) : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr

Diffusion - abonnement gratuit : sergent-chef (air) Céline Butaud : 01 44 42 40 07. celine.butaud@dicod.defense.gouv.fr

Contact publicité (ECPAD) : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56 / regie-publicitaire@ecpad.fr

Photo de couverture : Jean-Jacques Chatard / Dicod

Parachu



À l'Escadron de survie opérationnelle et de parachutisme d'essai, Franck Druet expérimente les matériels aéronautiques destinés aux équipages d'avions de chasse, de transport et d'hélicoptères des armées et forces spéciales.

Parachutiste d'essai...

...toutes voiles dehors

En France, ils ne sont que quatorze militaires à exercer ce métier. L'adjudant Franck Druet, 35 ans, est l'un d'entre eux. Depuis 2003, il s'y consacre avec passion sur la base aérienne de Mont-de-Marsan.

Cet homme fait partie d'un club très restreint. Pour y entrer, pas besoin de carte de membre, mais d'une motivation à toute épreuve. En France, ils ne sont en effet que quatorze militaires, issus des trois armées et de la Direction générale de l'armement, à exercer cette profession si particulière : parachutiste expérimentateur et d'essai. Depuis 1947, ils ne sont que 107 à avoir été brevetés et l'adjudant Franck Druet est le 101^e. Ce sous-officier appartient depuis 2003 à l'Escadron de survie opérationnelle et de parachutisme d'essai (Esope) du Centre d'expériences aériennes militaires (CEAM) de Mont-de-Marsan qui expérimente l'ensemble des matériels aéronautiques destinés aux équipages d'avions de chasse, de transport et d'hélicoptères, quelle que soit leur armée d'appartenance, et aux forces spéciales.

« *Un concours de circonstances* », c'est en ces termes que l'adjudant Druet explique son engagement dans l'armée de l'Air. Titulaire d'un baccalauréat électronique décroché en 1994, il est orienté vers la spécialité radar-sol. Un métier qu'il exerce pendant six ans à Mont-de-Marsan. L'homme aperçoit régulièrement des voiles au-dessus de sa base. « *Des parachutistes sportifs de l'armée de l'Air en entraînement* », pense-t-il. À la même époque, il fait la connaissance d'un collègue radariste en formation à l'École interarmées des parachutistes d'essai. C'est ainsi qu'il découvre l'existence de cette spécialité. « *Pourquoi pas moi ?* »,

se dit-il. Deux ans de grade de sergent, âgé de moins de 28 ans et doté d'une qualification de base en parachutisme, il remplit les conditions pour postuler. Mais avant de faire du ciel sa seconde maison, la route est longue. Visite d'aptitude médicale, tests psycho-techniques, évaluations de français, entretien avec le général commandant le CEAM, phase de sélection en vol et au sol : chaque étape est éliminatoire. Il les franchit toutes. « *Pendant un an et demi, la durée de formation, chaque saut est noté. On sait qu'on est en permanence sur la sellette.* » Le rêve prend fin pour certains, mais pas pour lui.

« Pendant toute la durée de la formation, chaque saut est noté : on est en permanence sur la sellette. »

Et, à la sortie de l'école, il est responsable d'une expérimentation. « *J'ai assisté à des réunions en état-major avec des officiers supérieurs autour de la table. Moi, j'étais sergent et j'étais le spécialiste sur lequel ils s'appuyaient. J'ai donc dû rapidement apprendre à ne pas me laisser intimider par le grade ou la fonction d'un interlocuteur.* » L'objet de toutes ses attentions : la nacelle Escape (engin suspendu pour récupération active de personnes exposées), un outil destiné à extraire des commandos d'un théâtre hostile sans que l'hélicoptère ait à se poser. Une étude qu'il portera pendant deux ans.

L'adjudant passe ensuite par l'Epner (École du personnel navigant d'essais et de réception) pour obtenir le précieux sésame, la qualification « parachutiste d'essai », celle qui va lui permettre de réaliser « *des sauts qui n'ont jamais été faits* ».

Son quotidien, beaucoup en rêvent. « *Lorsque j'ai expliqué à ma famille que j'allais changer de spécialité, ils m'ont demandé si cette profession existait vraiment et si j'allais monter dans des avions de combat.* » Et sa réponse fut oui. En effet, il vole régulièrement dans des avions de chasse et vit des moments privilégiés aux côtés des équipages. Des personnes auxquelles il est particulièrement lié car il est engagé dans leur sécurité, parfois même dans leur survie. Il se souvient d'ailleurs non sans un certain plaisir de son premier vol, « *un aboutissement* », comme de son premier saut avec le parachute de sauvetage qui équipait les anciens sièges d'Alphajet, le MK4 – qui n'est plus en service actuellement. « *Ce parachute*

datait des années 1950. Il descendait non seulement très vite mais en plus sa voile n'était pas stable. On ne savait jamais comment on allait se poser. J'ai atterri dans les arbres et eu quelques belles frayeurs. » Mais n'allez pas lui dire que les parachutistes expérimentateurs et d'essai sont des casse-cou : « *Les sauts complexes sont tous réfléchis et bénéficient d'une étude de sécurité approfondie.* » Aujourd'hui, il est adjoint au bureau opération/instruction de l'Esope. Il peut transmettre son savoir, un savoir durement acquis. ■

Samantha Lille

O
L
O
H
T
R
O
L



1 - Caesar

Tir de canon
Caesar en
Afghanistan par
le 93^e régiment
d'artillerie de
montagne.

2 - Le Téméraire

Kiosque
du sous-marin
nucléaire
lanceur d'engins
de nouvelle
génération
Le Téméraire.

3 - Jean Bart

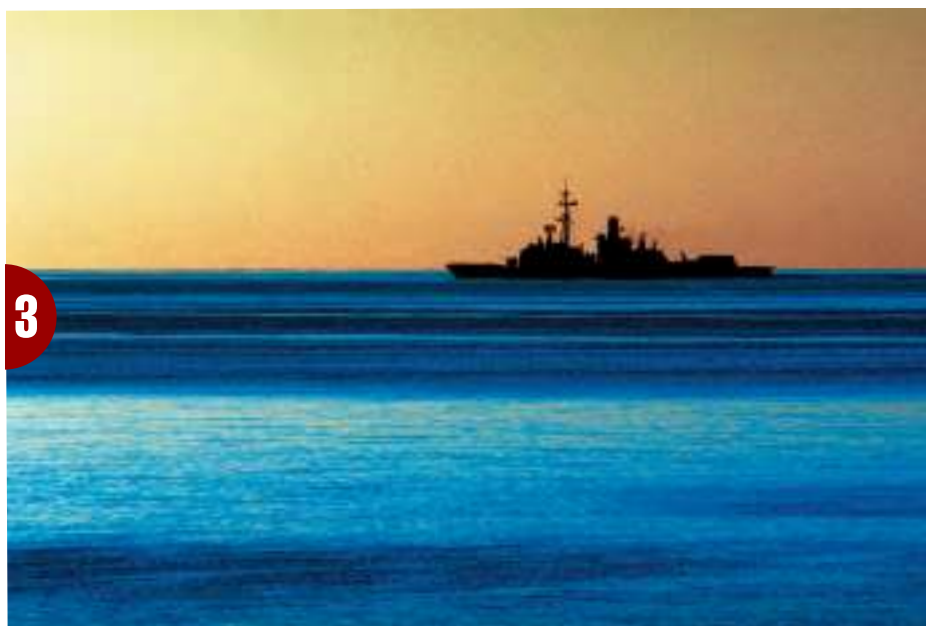
La frégate
antiaérienne
Jean Bart
en mission dans
l'océan Indien.

4 - Rafale

Un pilote de
Rafale se
prépare à une
mission sur la
base aérienne
de Kandahar,
en Afghanistan.

5 - Caidd

Instruction
au Centre
d'aguerrissement
et d'instruction
désert de
Djibouti par un
sous-officier du
5^e régiment
interarmes
d'outre-mer.



MARINE NATIONALE



JÉRÔME SALLES / ECPAD / EIVA



JEAN-JACQUES CHATARD / SIRPA TERRE

JEAN-BAPTISTE TABONE / SIRPA TERRE

JOHANN PESCHEL / MARINE NATIONALE / CPAR BREST



Regards sur une année d'





CYRIL DAVESNE/MARINE NATIONALE

**Tirer
les enseignements
des différentes opérations
auxquelles la France a participé
en 2011, tel était l'objectif du
colloque « Regards sur une année
d'engagements opérationnels »
organisé à l'École militaire, à
Paris, le 22 novembre
dernier.**

Les forces françaises ont en effet démontré leur capacité à agir sur plusieurs théâtres. Le colloque, placé sous le haut patronage du président de la République, en présence de

engagements opérationnels



E. LE PICHON/ARMÉE DE TERRE/EMA

Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, s'est plus particulièrement attardé sur trois d'entre eux : Licorne en Côte-d'Ivoire, Harmattan en Libye et Pamir en Afghanistan. Autorités politiques et militaires, diplomates, soldats directement engagés dans les opérations et acteurs de l'industrie de Défense se sont succédé pour apporter leurs témoignages.

Des opérations, des équipements, des hommes

À l'École militaire, comme sur la BA 118 de Mont-de-Marsan quelques jours auparavant, Gérard Longuet est revenu sur les engagements opérationnels de l'année écoulée. Extraits.

« La France a assumé de façon différente trois théâtres principaux qui constituent l'essentiel, mais pas la totalité de nos engagements.

La Côte-d'Ivoire : cet engagement est majeur parce qu'il repose sur une conviction forte, c'est que l'Afrique a droit à des transitions politiques de droit commun.

C'était à la fois l'honneur de notre pays de protéger ses compatriotes et d'empêcher une guerre civile.

La Libye : l'intervention en Libye est une construction européenne voulue par la France et la Grande-Bretagne, qui se sont retrouvées sur une même analyse et se sont appuyées sur une délibération du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Afghanistan : nous avons le devoir absolu, sur ce théâtre, et l'année 2011 en est en quelque sorte l'ouverture, de participer activement à la

construction de la transition et surtout à la construction des solidarités qui garantiront l'indépendance et la souveraineté de l'Afghanistan après 2014. »

Un fonctionnement politico-militaire efficient

« Le travail d'alliance entre la volonté politique, l'exercice diplomatique et la construction militaire me paraît révélateur d'une aptitude à affronter les crises, une aptitude qui découle tout simplement de nos institutions, du choix que nous avons donné à notre format et à l'organisation de nos armées.

Il n'y a pas d'opérationnel sans projet politique et il n'y a pas d'action possible s'il n'y a pas ce retour permanent entre la clarté de la décision politique et la perception des réalités opérationnelles. »

À propos de l'engagement opérationnel des forces en réponse à l'urgence et à la diversité des crises, Gérard Longuet a affirmé qu'aujourd'hui « nous sommes en mesure d'entrer en premier avec toutes les contraintes que cela suppose, avec tous les savoir-faire en terme de réactivité, d'interopérabilité avec des alliés, d'interarmes dans notre dispositif au quotidien et naturellement d'interactivité avec les réalités du terrain. Cette capacité suppose des équipements et une mise en condition opérationnelle : l'actualité nous projette sur des théâtres imprévisibles par leurs formes, leurs dates, leurs lieux, et qui exigent une réactivité absolue. »

Il a insisté sur ce point lors de sa visite à Mont-de-Marsan, qui suivait la fin de l'opération Harmattan en Libye : « Le président de la République a mesuré l'urgence de la situation, évalué les risques et, après que le groupe de Contact sur la Libye réuni à Paris le 19 mars a approuvé le lancement de l'intervention par une coalition, il a pris la lourde décision d'engager nos avions le jour même, depuis le territoire national et, aux premiers jours, en totale autonomie. Ce moment a été décisif car il a fait basculer le cours des événements. »

Nécessaire vigilance et confiance affirmée

« Aujourd'hui, personne ne peut dire ce qu'on nous demandera dans six mois, dans un an. Peut-être ne nous demandera-t-on rien : cela signifiera que le monde est plus calme. Si on nous sollicite, les conditions de cette intervention ne sont pas à cet instant connues. Mais ce qui est certain, c'est l'impérieuse rapidité d'intervention. À l'image du sapeur-pompier, le verre d'eau des premières secondes éteint assurément l'incendie que le réservoir ne parvient pas à éliminer quelques minutes plus tard. »

« Il nous a paru indispensable d'organiser une rencontre qui permette d'établir un retour d'expérience partagé à l'occasion d'événements qui ont marqué nos compatriotes et dont nos armées ont été les acteurs essentiels. La condition militaire est très singulière dans le monde d'aujourd'hui. Elle repose sur un engagement et cet engagement accepte explicitement le sacrifice personnel par l'extrême mobilité, par la totale disponibilité, par l'engagement physique et par les risques évidents qui les accompagnent. La parole de la France a de l'autorité parce que des hommes et des femmes savent s'engager personnellement. Leur performance ont décuplé celles des équipements. »



PHOTOS : J.-J. CHATARD / DICOD

Interview de l'amiral Edouard Guillaud, chef d'État-Major des armées

« Nos forces ont montré une grande capacité d'adaptation »

La France a conduit des engagements opérationnels simultanés et très différents dans leurs formes et leurs contextes. Quelle est votre évaluation, au terme de cette année très dense, de notre capacité à adapter notre réponse militaire aux différentes formes de crises ?

En effet, l'armée française a fait face à trois situations de conflit. Par son intensité, son caractère continu et par l'importance des moyens mis en œuvre, l'engagement en Afghanistan est demeuré central. Avec 4 000 hommes déployés, nous avons réalisé des progrès significatifs au cours du premier semestre 2011 en matière de contrôle effectif de notre zone de responsabilité. Ces acquis, nous les avons conservés pendant l'été au prix d'engagements très durs. Aujourd'hui, nous pouvons tirer un bilan positif de trois années d'efforts en Kapisa et en Surobi. L'armée française a montré son courage, sa détermination dans la durée et sa résilience. Je tiens à saluer ceux qui ont donné leur vie, ceux qui ont été marqués dans leur chair et tous ceux qui se sont engagés sans réserve dans cette mission difficile. Le district de Surobi va passer sous l'entière responsabilité des forces afghanes, ces dernières ayant désormais les capacités à planifier et conduire les opérations. Ainsi, nous avons pu débiter le désengagement progressif de nos forces, qui se fait au rythme de celui de la coalition, tout en demeurant aux côtés de nos frères d'armes pour les aider à parachever leur montée en puissance.

Les deux autres engagements que je veux évoquer ont été la résultante d'une montée de crise. Si l'on prend l'exemple du conflit libyen, nous avons commencé à planifier dès la fin du mois de février. Ce travail a été d'autant plus efficace que le mandat que le chef de l'État nous a fixé était clair dès le début. Nous avons poursuivi notre préparation avec nos alliés britanniques, avec pour feuille de route un cadre juridique international incontestable. Dans les heures qui ont suivi le vote de la résolution, le président de la République a recueilli l'accord de nos partenaires pour déclencher l'opération. Les armées devaient alors pouvoir intervenir avec un préavis de trente minutes. Il n'en a fallu que cinq entre l'autorisation politique de tir et la première frappe. Cette réactivité est à mettre au compte d'un entraînement permanent de nos forces et de l'efficacité de notre chaîne de décision politico-militaire, chaîne extrêmement courte qui inclut l'État-Major des armées au plus près du politique.

En Côte-d'Ivoire, la situation était d'une grande complexité. Là encore, notre chaîne décisionnelle politico-militaire a fait la preuve de son efficacité et de sa réactivité. Elle a permis de tracer une route claire pour nos forces sur le théâtre, lesquelles avaient une mission très délicate à remplir. Elles ont en effet dû agir sans faiblesse, car il s'agissait de protéger nos ressortissants et la population ivoirienne. Mais elles ont toujours su maintenir au juste

niveau l'emploi de la force. Cela demandait une grande intelligence politique et de la maîtrise dans l'emploi des capacités.

Dans un cadre espace-temps contraint, quels sont les défis d'un déclenchement d'opération ?

Avant d'être militaires, ces défis sont d'ordre diplomatique. C'est le Quai d'Orsay qui doit négocier les autorisations de survol d'espaces étrangers, les stationnements d'aéronefs ou de déploiements logistiques. Sur le plan opérationnel, la rapidité de l'action nécessite une coordination internationale. Dans le cas d'*Unified Protector*, cette interaction a pleinement fonctionné dès le début. Et si nous avons frappé les premiers, c'est en pleine concertation avec nos alliés britanniques.

Les opérations de 2011 constituent-elles des modèles pour nos engagements ultérieurs ?

Il n'y a pas d'opération idéale. Toutes sont différentes. Nous tirons les leçons de chacune d'elles mais aucune, fût-elle couronnée de succès, ne peut constituer un modèle à appliquer à la suivante. Le succès comporte une part de chance. La chance, ça se prépare, avec de l'entraînement, des équipements et des forces morales. Dans la panoplie des moyens disponibles pour mener nos actions, en Libye, en Côte-d'Ivoire ou en Afghanistan, chaque élément a été utilisé au mieux de ses capacités, dans un enchaînement que réclamait la situation. Au cours du conflit libyen, nous avons mené une opération combinée, en engageant simultanément des moyens complémentaires pour atteindre un même objectif. Nos alliés s'accordent pour reconnaître la France comme une des seules nations à pouvoir mener ce type de mission. Ainsi, en Libye, l'emploi des capteurs de renseignement a précédé celui des avions d'attaque au sol, qui s'est lui-même par la suite combiné avec les frappes des hélicoptères et les tirs contre terre des frégates.

De même, en Afghanistan, nos forces terrestres et aériennes agissent dans un espace commun de bataille, une bulle aéroterrestre dont la complexité exige des mesures de coordination très strictes. Indéniablement, ces conflits ont demandé à nos forces une grande capacité d'adaptation et ont permis de tirer de nombreux enseignements pour l'avenir.



Table ronde 1 : De la détermination politique à l'engagement militaire

Intervenants : Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants ; Jean-David Levitte, conseiller diplomatique du président de la République ; amiral Edouard Guillaud, chef d'État-Major des armées ; Philippe Errera, ambassadeur, représentant permanent de la France à l'Otan ; Alain Le Roy, ancien secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Table ronde 2 : L'engagement militaire, une réponse à l'urgence et à la diversité des crises

Intervenants : général Didier Castres, sous-chef d'état-major opérations de l'État-Major des armées ; général Eric Rouzaud, commandant interarmées du soutien ; général Hervé Charpentier, commandant des forces terrestres ; général Antoine Noguier, commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes ; contre-amiral Philippe Coindreau, commandant la force aéromaritime française de réaction rapide.

Table ronde 3 : Synergie armées/DGA/industrie : une dynamique capacitaire au service de l'outil militaire

Intervenants : Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement ; général Jean-Robert Morizot, sous-chef d'état-major plans/programmes de l'État-Major des armées ; Charles Edelstenne, président-directeur général de Dassault ; Luc Vigneron, président-directeur général de Thales ; Antoine Bouvier, président-directeur général de MBDA.

Table ronde 4 : L'année 2011 : le soldat français au cœur des succès opérationnels

Intervenants : général Jean Borel, adjoint planification du Centre de planification et de conduite des opérations ; capitaine de vaisseau Philippe Ebanga, commandant le BPC *Tonnerre* pendant les opérations ; lieutenant-colonel Stéphane Caffaro, commandant en second du 21^e régiment d'infanterie de marine ; lieutenant-colonel Loïc Rullière, pilote de Rafale air, commandant de l'escadron de chasse 1/7 Provence ; capitaine Brice Erbland, pilote de Tigre du 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat ; lieutenant de vaisseau Sébastien Colard, pilote de Rafale marine de la flotille 12F ; capitaine Sébastien Laloup, pilote de transport de l'escadron de transport 1/64 Béarn ; adjudant Vincent Leroy, chef de peloton ERC 90 Sagaie du 12^e régiment de cuirassiers ; premier maître Jean-Philippe Merle, officier marinier de la frégate *Chevalier Paul* ; sergent-chef Yann Baratte, contrôleur aérien avancé du commando parachutiste de l'air 20.

Un retour

Asseoir la légitimité d'une opération

La décision politique est un préalable à tout engagement opérationnel. Un point sur lequel a insisté le ministre de la Défense, Gérard Longuet. Il a ainsi souligné la solidité et la pertinence des institutions françaises qui permettent, avec la répartition des responsabilités sous l'autorité du chef de l'État, du ministre d'État chargé des Affaires étrangères et du ministre de la Défense, de répondre efficacement aux crises. « *Il y a des situations où la clarté de la décision s'impose comme une nécessité absolue* », a-t-il estimé. La mise en œuvre des opérations nécessite une recherche de légitimité juridique internationale. « *Aujourd'hui, pas une des opérations de l'Otan ne se fait sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU* », a souligné Alain Le Roy, ancien secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Jean-David Levitte, conseiller diplomatique du président de la République a, lui, insisté sur le rôle central de la politique hexagonale : « *Cette année a permis à la France non seulement d'occuper pleinement son rang, mais aussi de faire progresser une certaine conception très française de l'ordre international [...] Nous avons fait vivre par deux fois, en Libye et en Côte-d'Ivoire, le concept de la responsabilité de protéger, depuis son adoption en 2005 par les Nations unies.* » Ces décisions ont ainsi permis de montrer que des engagements militaires bien pensés pouvaient engendrer des résultats considérables. Pour autant, l'amiral Guillaud, chef d'État-Major des armées, a refusé de parler de schéma parfait d'intervention. « *Dire qu'il y a un modèle idéal d'opération, c'est regarder l'avenir dans son rétroviseur, chacune est différente* », a-t-il précisé.

Une chaîne de commandement cohérente

« *Cette année a été exceptionnellement dense. En dehors de Licorne, Pamir et Harmattan, nous avons dû faire face à une dizaine de crises inopinées qui nous ont conduits à activer quatre cellules de crise de niveau stratégique à l'État-Major des armées. Treize mille hommes ont ainsi été engagés en 2011* », a rappelé en préambule le général Castres, sous-chef d'état-major opérations de l'État-Major des armées. Face à des situations d'urgence, la chaîne de commandement a fait preuve d'une grande réactivité, comme en a témoigné le général : « *Moins de 24 heures après l'adoption de la résolution 1973 (du Conseil de sécurité des Nations unies, NDLR), une patrouille d'avions de chasse français a pu arrêter une colonne de chars aux portes de Benghazi.* » Cette rapidité d'exécution, les forces s'y préparent tous les jours. Cependant, devant l'imprévisibilité de certains théâtres, les armées ont dû s'adapter, ainsi que l'a expliqué l'amiral Coindreau, commandant la force aéromaritime française de réaction rapide, à propos d'Harmattan : « *Pour la première fois, le BPC (bâtiment de projection et de commande-*

d'expérience partagé

ment, NDLR) embarquait 18 aéronaves de l'armée de Terre. Il a fallu bâtir une préparation ad hoc pour le couple BPC-groupe aéromobile. En dix jours, la capacité opérationnelle complète de l'ensemble a été atteinte. » « Les films de guerre n'en parlent pas, mais pourtant il est primordial », a plaisanté l'animateur de la table ronde à propos du soutien, aspect peu médiatique, mais incontournable des engagements. Lors son intervention, le général Rouzaud, commandant interarmées du soutien, a tenu à rappeler que ses hommes avaient accompagné sans faille le tempo des opérations : « Nous avons su relever les défis alors même que nous sommes dans une période de profonde transformation, notamment au niveau du système des bases de défense. »

Performance et disponibilité des matériels

Ces différents théâtres ont également validé la pertinence des choix technologiques faits depuis plusieurs années. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, a souligné l'aptitude française à concevoir et produire des équipements qui répondent dans le long terme aux enjeux capacitaires et à les adapter en boucle courte aux exigences du terrain : « Nous avons eu recours aux urgences opérations, mais en nombre assez limité pour conclure que les systèmes déployés étaient suffisamment prêts et flexibles pour épouser les spécificités des théâtres. » Ces équipements et leurs adaptations reposent sur un socle solide d'expertise technique détenu par la DGA. « Cette compétence est à la fois le gage de la qualité de nos systèmes d'armes et celui de notre capacité à les faire évoluer », a relevé le délégué. Laurent Collet-Billon a insisté sur la nécessité de préparer les futurs programmes dès aujourd'hui : « Sans céder à l'autosatisfaction, aussi méritée qu'elle soit, l'essentiel est de faire en sorte que, si le politique le décide, nous soyons en mesure de reproduire ce type d'opération demain ou dans quinze à vingt ans, ce qui constitue l'horizon de nos futurs programmes. Or c'est maintenant que cela se décide. »

Pour le général Morizot, sous-chef d'état-major plans-programmes de l'État-Major des armées, l'autre victoire de 2011, c'est la mise en service opérationnel rapide des matériels : « En Afghanistan, nous avons déployé des équipements livrés récemment dans les forces. L'hélicoptère Tigre, le canon Caesar, le VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie) ou les drones Harfang et Drac, à peine reçus dans les forces, sont arrivés sur le théâtre.

Et cela représente un grand motif de satisfaction. » Dans cette recherche continue de la performance, les industriels ont également tenu un rôle clef. « Nous avons dû à la fois nous inscrire dans la durée et montrer une grande flexibilité, a analysé Antoine Bouvier, président-directeur général de MBDA. Mais nous avons eu aussi la confirmation que notre vision capacitaire et les grandes lignes de recherche et développement étaient bonnes. »

Paroles de soldats

Sans eux, aucune de ces opérations n'aurait été possible. Eux, ce sont les dizaines de milliers d'hommes et de femmes des forces armées. Pour cette dernière table ronde, dix combattants sont venus témoigner et tenter de faire comprendre ce qu'est l'engagement humain. Ils ont livré leur vision des conflits auxquels ils ont participé à partir d'un avion de chasse, d'une frégate anti-aérienne ou d'un véhicule blindé. Le capitaine Erbland, pilote de Tigre, évoquant ses vols de nuit, a confié son appréhension à l'approche des côtes libyennes où, bien souvent, des combats étaient en cours : « J'avais toujours un petit passage alarmiste, une forme de peur, parce que je me demandais ce qui nous attendait. Bien souvent, nous étions accueillis à l'arme légère, mais aussi à l'artillerie anti-aérienne et quelquefois au missile sol-air. » Le capitaine Laloup, pilote de Transall, s'est

remémoré l'évacuation des ressortissants français et étrangers de Côte-d'Ivoire : « Ce qui nous a aidé à tenir, c'est la joie qu'on voyait dans les yeux des gens. » Le sergent-chef Baratte, contrôleur aérien avancé du commando parachutiste de l'air 20, a, lui, relaté une prise à partie dans la vallée d'Alasay, en Afghanistan. « Après huit heures de combat, la meilleure des récompenses, c'était le silence », a-t-il conclu. Même théâtre, autre récit, autre moment fort. Le témoignage du lieutenant-colonel Caffaro, du 21^e régiment d'infanterie de marine, blessé le 18 septembre 2010 par un obus de mortier. « Dans cette lutte pour sa survie, on est aidé par la conviction que l'institution mettra tout en œuvre pour aller chercher, évacuer et soigner chaque soldat français. » Il a décrit son combat pour se reconstruire après l'amputation de sa jambe. L'homme regagnera son régiment cinq mois après avoir été blessé : une véritable victoire en soi. Aujourd'hui, il se fait un devoir de témoigner. Depuis un an, 28 militaires sont morts pour la France, une centaine ont été blessés sur le seul théâtre afghan. ■

Samantha Lille



Les opérations en 2011



Lituanie

AMB BALTIC 2011 - 100 hommes
Du 28 avril au 2 septembre : mission permanente de police du ciel des pays baltes, assurée par la France pendant 4 mois par un détachement de 4 Mirage 2000D.



Liban

FINUL - 1 300 hommes
Participation à l'opération de maintien de la paix de l'ONU au Sud-Liban. La France arme la force *commander reserve*, mise en place en mars.



Afghanistan

FIAS - 3 600 hommes (au 31/12)
La France participe à la sécurisation des zones de Kapisa et Surobi et accompagne la montée en puissance des forces de sécurité afghanes pour leur permettre de prendre la suite des forces internationales (formation des forces afghanes et accompagnement vers l'autonomie opérationnelle). En 2011, début du processus de transition des provinces et districts, dont la Surobi, (transfert de la responsabilité vers les autorités afghanes). Début du désengagement des forces de la coalition dont la France.

Océan Pacifique



Japon

Mars
Opération nationale d'appui au départ des ressortissants français après le tsunami.



Tchad

EPERVIER - 950 hommes
Opération nationale pour la protection des ressortissants et intérêts de la France. Coopération bilatérale avec les forces armées tchadiennes.

Zone océan Indien



ATALANTE - 150 hommes
Participation à l'opération européenne de lutte contre la piraterie au large de la Somalie



EPESEYC - 70 hommes
(Équipe de protection embarquée) opération nationale de protection des thoniers français contre la piraterie.



Réunion

Mission intérieure FAZSOI
Soutien au dispositif de sécurité civile pour lutter contre les incendies qui sévissent dans le parc national de l'île de La Réunion.



République centrafricaine

BOALI - 240 hommes
Opération nationale de soutien à la Micopax (force multinationale armée par 5 pays africains qui vise à former les forces centrafricaines).

Ouganda



EUTM
Participation de la France à la formation des militaires somaliens.



Mandat de l'Otan



Mandat de l'ONU



Mandat national ou mission intérieure



Mandat européen

Secrète académie

Créée il y a un an et demi, l'Académie du renseignement est installée au cœur de l'École militaire, à Paris. Elle concourt à la formation du personnel des six services de renseignement français, en toute discrétion...

« **S**ervir la France est la plus noble des missions et la servir secrètement l'est encore plus », s'est ainsi adressé le Premier ministre, François Fillon, à la communauté française du renseignement lors de l'inauguration de l'Académie du renseignement, le 20 septembre 2010.

Préconisée par le Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale de 2008, cette structure répond concrètement à la priorité stratégique assignée à la fonction « connaissance et anticipation ». Confirmé par la loi de programmation militaire pour les années 2009-2014, l'établissement est à ce jour l'unique service à compétence nationale (service administratif exerçant des fonctions opérationnelles sur l'ensemble du territoire français, dépendant dans la plupart des cas directement d'un ministre et bénéficiant

alors d'une certaine autonomie) rattaché directement au Premier ministre. « Cette académie marque une nouvelle étape dans la réforme ; elle en est aussi, d'une certaine manière, l'un des emblèmes. Car la communauté des institutions est indispensable, mais elle doit être fondée sur une communauté d'esprits », a souligné

François Fillon lors de son discours.

Un souhait réalisé puisque la création de ce centre de formation est le résultat d'une coopération totale entre les six services chargés du renseignement – la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la Direction centrale du renseignement

intérieur (DCRI), la Direction du renseignement militaire (DRM), la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD), la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et le Service de traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin).

L'Académie du renseignement, qui a pour rôle de dispenser des formations initiales et continues à des cadres civils et militaires issus de ces six structures, « représente une étape nouvelle pour créer une relation entre les services. Elle incarne la volonté d'échanger et d'être formés ensemble. C'est un défi, une première en France, voire dans le monde. Cependant il faut bien comprendre que ce cycle de formation reste exclusif. Il ne s'adresse qu'au personnel ayant déjà intégré un des services de



Trois types de formation au contenu confidentiel sont dispensées à l'École militaire.

ECPAD

renseignement, récemment (pour la formation initiale, NDLR) ou depuis plus longtemps (pour la formation continue) », précise sa directrice, Lucile Dromer-North.

Trois types de formation, dont le contenu reste confidentiel, y sont actuellement dispensées. La formation initiale permet aux cadres nouvellement affectés d'améliorer leur compréhension du monde du renseignement dans lequel ils entrent et de mieux connaître leurs pairs. Elle a pour ambition d'amener ces cadres à réfléchir à la place et au rôle du renseignement en France et de leur faire prendre conscience de la spécificité de leur mission, au service de l'intérêt général. « Ces hommes et ces femmes vivent dans des milieux cloisonnés, par définition. L'Académie leur offre un lieu de rencontre privilégié », explique sa directrice.

Au titre de la formation continue, et à la demande des membres de la communauté française du renseignement, l'académie organise également des séminaires sur des thématiques spécialisées. Elles permettent un approfondissement des connaissances et offrent une réflexion partagée sur des sujets d'intérêt commun. « Les formations proposées sont le fruit d'un véritable travail de concertation entre les services. Prédomine une volonté d'équilibre interministériel, gage de réussite », souligne Lucile Dromer-North.

Enfin, un cycle supérieur destiné à une vingtaine d'auditeurs, cadres supérieurs et dirigeants des services, a été conçu. Son contenu est basé sur l'expérience concrète : mise en relation avec des décideurs, témoignages de personnalités, visites sur le terrain...

« Ces rencontres permettent à des civils, des militaires, des cadres supérieurs de la fonction publique, des policiers, des douaniers de travailler ensemble. Ils viennent d'horizons bien plus divers que dans d'autres milieux », fait remarquer la directrice. « C'est un signe tangible des progrès que nous avons réalisés en moins de deux ans en matière de rapprochement de nos services et d'optimisation de nos capacités », déclarait Gérard Longuet, ministre de la Défense, lors de l'ouverture de la deuxième session de formation en mars dernier.

Plus étonnant, l'Académie a également pour mission d'organiser des actions de sensibilisation sur le renseignement au profit de publics ciblés, tels que les étudiants de grandes écoles. Un volet en cours de développement et qui prendra la forme de conférences et de modules.

À ce jour, un « label » académie du renseignement est à l'étude. La demande est forte de la part de la communauté du renseignement même si, comme le déclarait aux membres de cette communauté le Premier ministre lors de son discours inaugural, « c'est aussi dans le silence, loin des lumières, que vous éprouvez la satisfaction du travail accompli ».

Anne-Lise Llouquet

« Cette académie est un défi, une première en France, voire dans le monde. »

Les six services du renseignement



Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)

- Tutelle : ministère de la Défense.
- Mission : protéger les intérêts et les citoyens français, principalement hors des frontières. Lutter contre le terrorisme et contre la prolifération d'armes de destruction massive.



Direction du renseignement militaire (DRM)

- Tutelle : chef d'État-Major des armées.
- Mission : satisfaire les besoins en renseignement d'intérêt militaire du chef d'État-Major des armées, des commandements opérationnels et organiques ainsi que des autorités politiques.



Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD)

- Tutelle : ministère de la Défense.
- Mission : assurer la contre-ingérence, la protection du secret de la Défense nationale par les organismes du ministère et par les entreprises liées par contrat avec la Défense. La DPSD est aussi impliquée dans la politique de contrôle des armements.



Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI)

- Tutelle : ministère de l'Intérieur.
- Mission : lutter contre la menace terroriste, la contre-ingérence étrangère, la prolifération des armes de destruction massive, la subversion violente et la cybercriminalité sur le territoire français.



Service de traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin)

- Tutelle : ministères de l'Économie et du Budget.
- Mission : lutter contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)

- Tutelle : ministère du Budget.
- Mission : mettre en œuvre la politique du renseignement, des contrôles et de lutte contre la fraude.

Pharmacie centrale

Remèdes pour tous

Seul établissement de ce type en Europe, la Pharmacie centrale des armées développe et produit des médicaments à usage du personnel militaire. Mais elle a aussi pour mission de participer à la constitution des stocks nationaux en cas de pandémie ou de risque majeur.

La Pharmacie centrale des armées (PCA) est une structure unique en son genre, intégrée dans le dispositif du ravitaillement sanitaire et subordonnée à la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées. « De par son identité militaire et donc d'État, la PCA a pour mission de produire des médicaments n'ayant pas, pour la plupart, d'équivalent dans les laboratoires civils. Elle travaille sur trois types de produits : les antidotes contre les risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques (NRBC), les médicaments adaptés à l'usage opérationnel et ceux à des besoins de santé publique », explique le pharmacien en chef, Annick Pech, commandant de l'établissement. Comme tout le personnel militaire du Service de santé des armées, les pharmaciens de la PCA participent à des opérations

extérieures. « Nous sommes avant tout au service des armées et de la population. Lorsque je suis partie en Afghanistan avec le service de ravitaillement aux forces, j'ai pleinement réalisé la portée de cette mission, tant pour les hommes et les femmes qui servent sur place que pour les habitants, que nous soutenons également dans le cadre de l'aide médicale aux populations », témoigne le pharmacien Florence Jarzuel, adjointe au directeur de production.

Produire à la fois pour la sphère militaire et pour le monde civil est unique en Europe. « Nous recevons régulièrement des représentants étrangers très intéressés par notre fonctionnement et notre organisation », souligne le pharmacien en chef.

La production concerne principalement les risques NRBC. Au travers de la PCA, l'État constitue donc des stocks adaptés aux besoins opérationnels, tels que 70 000 Ineurop, seringues conçues contre les intoxications par neurotoxique de guerre (risque chimique). « Pendant la guerre du Golfe, il y a eu des problèmes d'approvisionnement... Aujourd'hui, nous disposons de réserves afin de pouvoir réagir quasi instantanément. Ainsi, en 2011, nous avons fabriqué et conditionné 55 millions de comprimés d'iodure de potassium, le médicament qui prévient l'accumulation d'iode radioactif au niveau de la thyroïde lors d'un accident nucléaire », illustre le pharmacien en chef.

Autre fonction de cet établissement, l'industrialisation de produits adaptés aux conditions opérationnelles militaires. ■■■



des armées :

« La PCA a pour mission de produire des médicaments n'ayant pas, pour la plupart, d'équivalent dans les laboratoires civils. »



PHOTOS : BRUNO BIASUTTO/DICOD

Tous les médicaments sont produits et conditionnés au siège de la Pharmacie centrale des armées, à Orléans.



Traitement de l'eau (ci-dessus), chaîne de production (ci-contre), conditionnement manuel (en haut à droite), analyse et test des produits (en bas à droite): la PCA maîtrise tous les paramètres de la fabrication de médicaments et exerce un contrôle vigilant à chaque étape de production.

■ ■ ■ Actuellement, la PCA travaille notamment à proposer des solutions d'adrénaline diluée ou des perfusions utilisées sur le terrain afin de faciliter la prise en charge des blessés. Enfin, dernière mission et non des moindres, la Pharmacie centrale des armées peut être amenée à travailler directement au profit du ministère de la Santé. « En 2005-2006, lorsqu'a été déclenchée l'alerte sur une possible pandémie grippale, nous avons été immédiatement sollicités, se souvient Annick Pech. Le laboratoire pharmaceutique privé Roche a vendu au ministère de la Santé la matière première nécessaire au développement d'un générique du Tamiflu, et nous

avons mis au point une méthode originale de fabrication d'un comprimé avec des cadences élevées afin de pourvoir aux besoins éventuels. »

À ces trois rôles essentiels s'ajoute une mission « continue », à la fois évidente et indispensable : celle de « maintenir et perfectionner notre savoir-faire, souligne Annick Pech. En effet, nous nous devons d'être toujours à la pointe. C'est pourquoi nous continuons à produire d'autres formes pharmaceutiques indispensables pour nos forces. Et nous travaillons à améliorer sans cesse ces produits que nous devons avoir en permanence à disposition ! »

La Pharmacie centrale des armées en chiffres

- La PCA regroupe une centaine de personnes, dont 20 militaires et, parmi eux, 9 pharmaciens des armées.
- 30 médicaments y sont produits, sous une douzaine de formes (comprimés, gélules, ampoules, sirops, auto-injecteurs, unidoses...)
- 17 de ces médicaments sont pourvus d'une autorisation de mise sur le marché par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, les autres sont connus de l'agence, mais leur utilisation est strictement réservée aux armées.

- La production de médicaments varie en fonction des événements et des besoins des armées et de la santé publique. Ainsi, le stock d'iodure de potassium produit en 2002-2004 arrivait à péremption à partir de 2009, une nouvelle campagne de production avait été planifiée. Pour éviter une rupture des stocks nationaux, 11 millions de comprimés d'iodure de potassium ont ainsi été élaborés en 2009, 45 millions en 2010 et 55 millions en 2011.



Parce que la PCA prend en charge les médicaments utilisables en opérations extérieures, elle développe également leur conditionnement. « Lorsque l'on est "au feu", il faut pouvoir soigner rapidement et sûrement, c'est pourquoi nous travaillons aussi sur la manière de prodiguer les soins. Par exemple, les trousse de secours des combattants contiennent deux auto-injecteurs de morphine. Nous avons donc proposé un dispositif pour qu'il soit utilisable en urgence. » Principalement pensé et amélioré grâce aux retours d'expérience, ce conditionnement est étudié pour améliorer la prise ou l'application des produits. « Lors de l'opération Harmattan, en Libye, les pilotes étaient approvisionnés en caféine à libération prolongée, des comprimés qui permettent de maintenir une vigilance accrue pendant leurs vols. Ils nous ont fait part du manque de praticité du pilulier contenant les médicaments. Nous cherchons donc en ce moment à mettre au point un meilleur système. Tout est étudié ! Nous avons récemment décidé d'utiliser de la polyoléfine pour les poches qui contiennent les solutés massifs, car ce matériau est bien moins polluant que celui utilisé jusqu'alors. » Les étuis contenant les comprimés de pyridostigmine remis aux combattants en cas de

« Lorsque l'on est au feu, il faut pouvoir soigner rapidement et sûrement. Nous travaillons donc aussi sur la manière de prodiguer les soins. »

risque chimique sont validés par l'armée de Terre, afin de s'assurer qu'ils sont opérationnels. Pour ce qui est de la seringue Ineurope, les dispositifs sont eux aussi développés pour être simples d'utilisation. « Il fallait une aiguille qui puisse traverser le treillis sans casser, tout en étant le plus mince possible pour pénétrer dans le corps sans douleur. »

Comme dans tout laboratoire pharmaceutique, des inspections fréquentes sont organisées par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé à tous les niveaux de la chaîne de production. Leur objectif : vérifier l'application par la PCA des « bonnes pratiques de fabrication », les normes définies par l'État en matière de production pharmaceutique. « Nous stockons

à notre siège, à Orléans, les matières premières des médicaments. Le produit est fabriqué, contrôlé puis "libéré", après avoir reçu "tous les sacrements", c'est-à-dire toutes les validations permettant sa mise en circulation. Il est ensuite réparti et stocké par la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées dans nos centres de Chartres, Marseille et Vitry, avant d'être envoyé aux demandeurs, militaires ou civils. »

■
Domitille Bertrand

NH90 Caïman Marine

Cet hélicoptère européen de la classe des onze tonnes a intégré le service opérationnel de la Marine le 8 décembre 2011. Il se décline également en version « Terre ».



Rampe d'accès arrière

CARACTÉRISTIQUES

Longueur (rotor tournant)	19,56 m
Largeur du fuselage avec flotteurs	3,63 m
Hauteur	5,30 m
Diamètre rotor	16,3 m
Masse à vide	6,4 t
Masse max. au décollage	11 t
Vitesse max.	320 km/h
Distance maximum franchissable	950 km
Plafond max.	3 300 m
Autonomie	4 h + 30 min de réserve
Capacité d'emport en personnel embarqué	14 personnes en soute
Fabricant de l'appareil	Nato Helicopter Industries

Équipements de
détection électronique
et de contre-mesures

Treuil de sauvetage

Torpilles MU90

Sonar Flash et
bouées acoustiques

Tableau de bord



Équipage composé
d'un pilote,
d'un coordinateur tactique
et d'un opérateur senseurs

MISSIONS

Le NH90 Caïman Marine est destiné à remplacer le Super Frelon dans ses missions de sauvetage et de contre-terrorisme maritime, ainsi que le Lynx dans ses missions de lutte antinavire et anti-sous-marine.

✓	Lutte contre les navires de surface
✓	Maîtrise de l'espace sous-marin et lutte contre les sous-marins
✓	Contre-terrorisme maritime Mission de soutien de force navale à la mer
✓	Transport de troupes et de matériels
✓	Évacuation sanitaire
✓	Recherche et sauvetage en mer

← 2 moteurs à turbine
de 2 500 ch

Équipements de
détection électronique
et de contre-mesures

↑ Radar panoramique à 360°
avec capacité de profilage radar

Caméra thermique
(observation longue portée,
de jour comme de nuit)



DOMINIQUE VIOLA/DICOD

Transport : 4 Européens sous commandement unique

Depuis 2010, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique confient tout ou partie de leur flotte de transport aérien militaire à un commandement multinational. Cette initiative répond à un double objectif : optimiser les vols en les mutualisant et améliorer l'interopérabilité. Tout en raisonnant en termes de missions et non de moyens.



L'EATC (European Air Transport Command) dispose de 167 appareils, dont 57 fournis par la France. Leur mission : transport de fret ou de passagers, largage de parachutistes, évacuation sanitaire...

EATC n'est pas le sigle d'une compagnie aérienne *low cost* nouvelle venue sur le marché mais l'acronyme d'une initiative un peu particulière : l'*European Air Transport Command*, ou commandement européen du transport aérien militaire, basé à Eindhoven (Pays-Bas). Depuis le 1^{er} septembre 2010, quatre États (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique) ont décidé de confier tout ou partie de leur flotte de transport aérien militaire à un commandement multinational. Pour la première fois en temps de paix, des nations procèdent à un transfert d'autorité permanent. « Travailler en multinational, ce n'est pas une nouveauté pour l'armée de l'air française », précise le lieutenant-colonel François

Monard, chargé de l'évaluation interne de l'état-major. En effet, la coopération dans le domaine du transport aérien s'est concrétisée à de nombreuses reprises, que ce soit pendant le siège de Sarajevo par l'armée serbe (1992-1996), plus récemment pour le séisme d'Haïti (janvier 2010) ou actuellement en Afghanistan. Mais s'il est facile de travailler côte à côte lors de missions ponctuelles, œuvrer au quotidien en étant « imbriqués » est plus complexe.

L'EATC, dont l'état-major est constitué de 160 personnes, regroupe les moyens de transport aérien dans un double souci : d'une part optimiser les vols au travers de la mutualisation et d'autre part améliorer l'interopérabilité. Ici, on raisonne en termes de ■ ■ ■

SIRPA AIR



SIRPA AIR



BRUNO BIASUTTO / DICOD



■ ■ ■ missions et non de moyens. Du transport de fret ou de passagers, y compris sur les théâtres d'opérations, aux exercices de largage de parachutistes en passant par les évacuations sanitaires ou le ravitaillement en vol, l'éventail des missions est très large. « Une meilleure utilisation des flottes devrait se traduire par une plus grande disponibilité des appareils pour leurs missions, opérationnelles ou d'entraînement, et donc par une réduction des vols "externalisés", plus coûteux », explique le général Alain Rouceau, commandant en second et chef d'état-major de l'EATC.

Les unités navigantes restent basées dans leur pays

Rien n'a été imposé aux quatre États, ce sont eux qui ont choisi les moyens qu'ils souhaitent mettre en commun. Actuellement, l'EATC dispose de 167 avions. La France fournit 11 C-130, 31 C-160, 10 Casa, 3 A310 et 2 A340, soit 57 appareils. En revanche, restent sous contrôle national les ravitailleurs C-135 ainsi que certaines unités comme l'Escadron de transport, d'entraînement et de calibration (Etec), qui assure le transport



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Le général Alain Rouceau, commandant en second de l'EATC.

des plus hautes autorités de l'État, ou celle mise à la disposition du Commandement des opérations spéciales. L'Allemagne, au contraire, en apportant 82 appareils, a choisi de transférer la quasi-intégralité de sa flotte. Enfin, les Pays-Bas et la Belgique engagent respectivement 8 et 19 avions. Les unités navigantes restent basées dans leur pays d'origine : Creil, Évreux, Orléans pour la France, Höhn, Cologne, Wunstorf, Landsberg pour l'Allemagne, Eindhoven et Melsbroek côté néerlandais et belge.

L'organisation de ce commandement européen repose sur deux piliers : une division opérationnelle et une division fonctionnelle. L'EATC prend le contrôle opérationnel (Opcon) des moyens transférés. Il planifie, déclenche et contrôle les missions qui lui sont confiées. Les demandes concernant le transport aérien militaire sont obligatoirement adressées à l'EATC. Celui-ci optimise ensuite les déplacements, en choisissant le vecteur le plus adapté, et élabore un *Air Transport Mission Order* (ATMO). « Aujourd'hui, nous arrivons à faire plus avec moins de moyens. Les cargaisons sont de plus en plus multinationales », se félicite le commandant néerlandais de la division opérationnelle, le colonel Jurgen Van der Biezen. Le centre opérationnel fonctionne

L'EATC en chiffres

En 2011, le Commandement européen du transport aérien militaire a acheminé 267 000 passagers et 18 600 tonnes de cargo, ce qui représente un peu plus de 40 000 heures de vol. Il soutient chaque jour les opérations en cours en Afghanistan.

24 h/24, 365 jours par an. Des équipes se succèdent par tranches de 12 heures et gèrent en moyenne 60 à 70 vols par jour. Le centre dispose également d'une cellule aéromédicale en alerte permanente pour répondre aux besoins d'évacuation sanitaire.

Sur un grand écran fixé au mur d'une salle du centre opérationnel d'Eindhoven, tous les vols sont inscrits. Sont affichés en direct le type d'appareil

employé, sa nationalité, sa destination, sa cargaison et même le nom du commandant de bord. Sur la même ligne, un sigle clignote : vert, l'appareil est en vol ; bleu, il s'apprête à décoller ; orange, l'avion a un problème ; jaune, il ne peut pas voler ; et gris, la mission est achevée. Une précision rendue possible grâce à MEAT (*Management of European Air Transport*), un système d'information commun aux quatre pays membres permettant de suivre toutes les étapes d'une mission, de la planification au compte-rendu.

Les missions ne sont pas facturées. Pas de transactions financières, mais tout est comptabilisé au sein d'une bourse d'échanges où la monnaie en vigueur est l'heure de vol. Une seule règle, la balance doit rester équilibrée.

Le difficile chantier de l'harmonisation

Au niveau procédural, le mot d'ordre est harmonisation. Alignement des règles d'emploi, simplification des autorisations de survol, formation et exercices communs, autant de domai-

L'European Air Transport Command (EATC) en quelques dates

1999. La France et l'Allemagne lancent une initiative visant à créer un commandement multinational du transport aérien.

2001. Création d'une cellule de coordination européenne (EACC, *European Airlift Coordination Cell*).

2004. Mise sur pied d'un centre européen du transport aérien (EAC, *European Airlift Centre*).

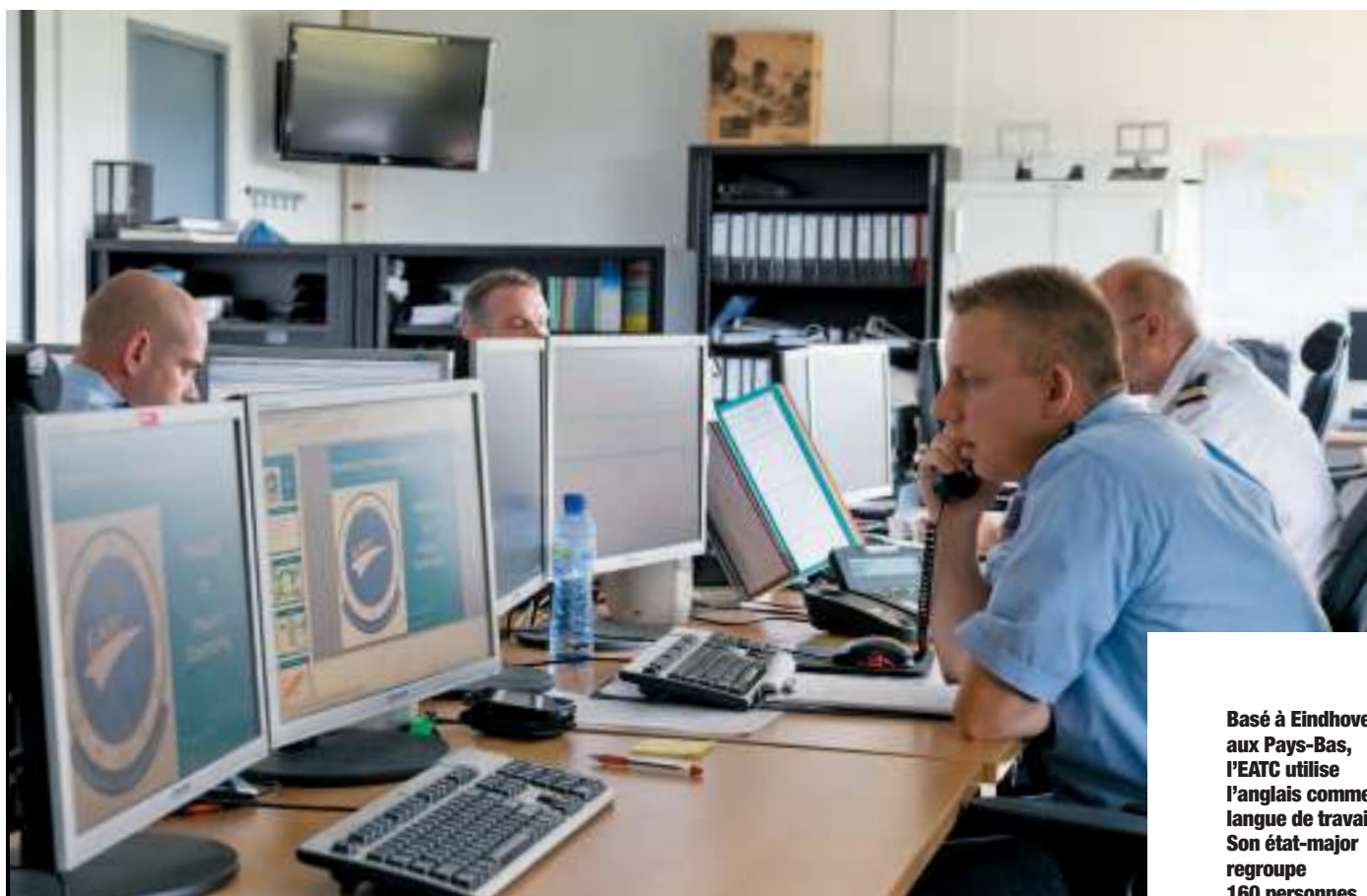
2006. La France et l'Allemagne signent une lettre d'intention en vue d'aboutir à l'EATC.

2007. Les Pays-Bas et la Belgique s'engagent et le concept est validé.

2009. Déclaration d'établissement de l'EATC.

2010. L'EATC voit le jour en septembre.

2011. Il atteint sa capacité opérationnelle initiale en mai.



Basé à Eindhoven, aux Pays-Bas, l'EATC utilise l'anglais comme langue de travail. Son état-major regroupe 160 personnes.

« Une meilleure utilisation des flottes devrait se traduire par une plus grande disponibilité des appareils pour leurs missions opérationnelles ou d'entraînement, et donc par une réduction des vols "externalisés", plus coûteux. »

nes où les quatre pays doivent encore trouver un terrain d'entente. Un chantier difficile à mener. Les débuts ont été ardues, notamment au niveau linguistique. « Ici, la langue de travail est l'anglais et, au départ, les documents officiels des nations impliquées n'étaient pas tous traduits », explique le lieutenant-colonel belge Gerd Finck, responsable du département emploi. « Nous progressons de jour en jour. Entre nos quatre nations, nous n'effectuons plus de demandes d'autorisation de survol de nos pays notamment. Mais il nous reste du chemin à parcourir sur le plan des formalités de douanes par exemple ou de l'emploi des troupes aéroportées. » C'est d'ailleurs dans ce contexte que se prépare l'arrivée de l'A400M, l'EATC regroupant trois des sept pays acheteurs (France, Allemagne, Belgique). L'un des premiers objectifs sera de standardiser les entraînements des pilotes et mécaniciens du nouvel avion de transport pour pouvoir notamment envisager la création d'une unité multinationale A400M.

Bien qu'appartenant à l'EATC, les États conservent cependant le contrôle de leurs appareils. Des représentants nationaux, les *red card holders*, s'assurent que l'utilisation qui est faite des moyens de leur pays ne contredit pas la réglementation

de celui-ci. Par ailleurs, des *black cells*, des salles de réunion, sont mises à disposition pour qu'une nation puisse gérer temporairement des missions qu'elle juge « sensibles », type opérations spéciales. Pour l'instant, seule l'Allemagne utilise cette option, d'autant qu'elle a transféré la majeure partie de sa chaîne de commandement national au commandement européen.

Quoi qu'il en soit, les nations peuvent rappeler leurs moyens à tout moment, sans justification, pour une utilisation nationale, selon la procédure RTOA (*Revoke Transfer of Authority*). Enfin, un comité multinational du transport aérien (MATraC – *Multinational Air Transport Committee*) a également été mis en place pour donner des directives et contrôler l'organisme. L'EATC s'affiche ainsi comme une expérience européenne de mutualisation des moyens réussie et qui a vocation à s'ouvrir à d'autres nations. Le Luxembourg devrait rejoindre le commandement prochainement et l'Espagne a manifesté son intérêt en envoyant un officier de liaison à Eindhoven. À moyen terme, l'EATC ambitionne de se positionner comme l'unique centre expert européen en matière de transport aérien militaire et de ravitaillement en vol.

Samantha Lille

Pour être efficaces lors d'une crise, il est impératif que les différents intervenants travaillent en symbiose. À cet effet, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) propose des séminaires destinés aux décideurs civils et militaires.

Afghanistan, Haïti, Côte-d'Ivoire... Face à des crises internationales de plus en plus complexes, une formation de « gestion civilo-militaire des crises extérieures » a vu le jour. À l'origine de cette initiative, il y a d'abord une réalité de terrain, comme en témoigne le lieutenant-colonel Bruno Ulliac, de la Direction de la coopération de sécurité et de défense : « *Les grands défis qui attendent demain la gestion civilo-militaire des crises extérieures, c'est la coordination des intervenants. L'exemple d'Haïti, où j'ai eu à me rendre en tant que sapeur-pompier, est criant : la Sécurité civile française est capable de mobiliser 150 personnes deux heures après le déclenchement de l'événement. Mais elle ne possède pas les moyens de projection et la capacité de planification des militaires. Il y a donc urgence à développer une*

culture de dialogue. » Et c'est bien l'objectif premier de cette formation qui, suivant les préconisations du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, a pour but de favoriser la réflexion sur « *des stratégies réunissant l'ensemble des instruments diplomatiques, financiers, civils, culturels et militaires, aussi bien dans les phases de prévention et de gestion des crises proprement dites, que dans les séquences de stabilisation et de reconstruction après un conflit* ». Cette formation, qui a vu le jour en 2010, est organisée par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) avec le concours du Collège européen de sécurité et de défense (CESD) de Bruxelles.

Elle affiche la volonté d'apporter une aide pratique à l'ensemble des acteurs susceptibles d'agir dans un environnement complexe, car multidimensionnel, de crise extérieure. Six séminaires de deux jours se tiennent chaque année à l'École militaire, à Paris. Le public visé est d'abord celui amené à intervenir, que la crise soit de nature politique ou due à une catastrophe naturelle : diplomates ; militaires ; cadres des ministères, des organisations internationales, des ONG et des entreprises travaillant à l'étranger. L'idée majeure, déjà bien ancrée de l'autre côté de l'Atlantique, est qu'il faut créer une synergie entre les protagonistes potentiels, en instaurant une « culture de dialogue ». Pour y parvenir, il est donc impératif que chaque acteur possède une meilleure connaissance des autres intervenants et que s'instaure une compréhension mutuelle. La gestion des crises extérieures ne peut plus se concevoir sous un seul aspect, qu'il soit civil ou militaire : il est vital de développer une vision transverse. Les entreprises, par exem-

Crises extérieures : une appro

Séminaire : le point de vue d'un participant

Capitaine de corvette Vladimir Jevtic, État-Major des armées, division organisations internationales

« Dans le cadre de mes fonctions actuelles, j'ai notamment à traiter des questions de piraterie dans la Corne de l'Afrique et beaucoup de chantiers sont entrepris pour la gestion civilo-militaire de ce dossier. Je retiens de ces quelques jours de séminaire la prise en compte généralisée d'une approche globale et multisectorielle dans le cadre de la gestion de crise. Car on ne parle plus désormais d'une intervention strictement militaire ou humanitaire, mais bien d'un ensemble d'acteurs où chacun joue un rôle essentiel et tous interagissent dans un objectif de complémentarité. Je note aussi que cette formation de l'IHEDN est organisée en partenariat avec le Collège européen de sécurité et de défense, ce qui illustre bien que le débat ne s'impose pas seulement en France mais qu'il implique aussi l'ensemble de nos partenaires européens. »



Il faut créer une synergie entre les acteurs sur le terrain en instaurant une « culture du dialogue ».

che **civilo-militaire** à l'IHEDN

ple, tiennent un rôle spécifique dans toutes les phases d'une crise et pas seulement en matière de reconstruction et de développement. Elles doivent donc être intégrées dans un projet global de gestion de crise.

Au cours de chaque session, les stagiaires sont invités à s'entretenir avec des conférenciers de haut niveau. Parmi eux, le général de Kermabon, conseiller spécial auprès du secrétaire général exécutif du Service européen pour l'action extérieure ; Jean-François Bureau, ancien secrétaire général adjoint de l'Otan ; Sylvie Pantz, avocat général à la cour d'appel de Paris ; Frédéric Gallois, directeur général de l'entreprise de sécurité Gallice, ou Antoine Peigney, directeur des relations et opérations internationales de la Croix-Rouge française. Plusieurs hauts fonctionnaires de l'Union européenne font également

le déplacement depuis Bruxelles pour intervenir. « *Il était absolument nécessaire pour moi de comprendre les mécanismes d'organisation des instruments diplomatiques, financiers, culturels, militaires pour la gestion d'une crise. J'ai beaucoup apprécié la diversité des intervenants de la formation et de pouvoir bénéficier de leurs expériences* », conclut le lieutenant-colonel Ulliac.

Capitaine Benoît Lacarrière

Comment s'inscrire ?

Sur www.ihedn.fr ou par courrier : IHEDN, « Gestion civilo-militaire des crises extérieures », 1, place-Joffre, 75700 Paris SP07.

Prochaines sessions : 6 et 7 février, stage de sensibilisation ; 4 et 5 avril, stage de sensibilisation ; 11 et 12 juin stage de spécialisation.

Le 26 janvier, la moitié des membres des sept conseils de la fonction militaire (CFM) sera renouvelée par tirage au sort parmi les militaires volontaires. À l'issue de cette opération, les nouveaux membres éliront leurs représentants au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM).

CSFM : faire entendre sa voix et celle des autres

Devenir membre de l'instance de concertation de son armée et, au niveau interarmées, du CSFM, c'est devenir un acteur reconnu du dialogue interne au sein de l'institution. À l'échelle de son armée ou de sa formation rattachée, le membre du CFM participe à l'évolution des conditions de vie, d'exercice du métier et d'organisation du travail. Au sein du conseil, il exprime ses attentes et celles de ses camarades en formulant des propositions et des observations à son chef d'état-major ou directeur.

Élu membre du CSFM, il exprime aux plus hautes autorités du ministère de la Défense et au ministre en personne son avis sur les questions de caractère plus général, relatives à la condition et au statut des militaires, et formule des propositions dans ces domaines. Sachant être à l'écoute de ses pairs et animé par un esprit constructif, il sait dialoguer afin de faire progresser la condition militaire, celle-ci contribuant de manière déterminante au moral des hommes et donc à la cohésion et à l'efficacité opérationnelle des forces armées.

**Pour plus d'informations sur Internet :
www.defense.gouv.fr/csfm**



**À la tribune,
Philippe de Maleissye,
secrétaire général du
CSFM, le 9 décembre
2011, lors de
la 86^e session,
en présence
de Gérard Longuet.**

JEAN-JACQUES CHATARD / DICOD

Des membres du CSFM livrent leur expérience

Élus en 2010, ou arrivant au terme de leur mandat de quatre années, des membres du Conseil supérieur de la fonction militaire vous font partager leur expérience et leur engagement au service de la communauté militaire, c'est-à-dire à votre service. Ils souhaitent ainsi susciter des vocations parmi vous, militaires de tout grade et de toute couleur d'uniforme, pour assurer la relève.

Officier en chef de 2^e classe Jean-Louis Marcourel, Commandant maritime de la Manche (Comar), 26 ans de service.

Vous souvenez-vous d'un moment fort vécu dans l'exercice de votre mandat ?



Je suis membre suppléant depuis 2010 et j'ai été sensible au geste du président de la République qui, pour la première fois, a invité le CSFM à la cérémonie des vœux aux armées, le 4 janvier 2011 sur la base aérienne 113. À cette occasion, le chef de l'État a souligné l'importance du rôle et de l'action des membres du CSFM, reconnaissant ainsi la légitimité des instances de concertation.

Officier principal du corps technique et administratif de l'armement Nathalie Lairaud, Direction générale de l'armement, Bagneux, acheteur-négociateur à l'UM-NAV, 19 ans de service.

Quelle est, en quelques mots, votre action au sein du CSFM ?



Je contribue à l'amélioration de la condition militaire grâce à la tribune qu'est le CSFM. Le dialogue direct et franc engagé avec les hautes autorités et le ministre ainsi que nos actions ont permis des avancées significatives comme la refonte du statut général et des statuts particuliers, la revalorisation des grilles indiciaires, la mise en place de la « campagne double » pour l'Afghanistan ou la reconnaissance de maladies professionnelles...

Capitaine Antoine Ethevenot, Direction centrale du service des essences des armées, 9 ans de service.

Que retirez-vous, à titre personnel, de votre mandat au CSFM ?



Être membre du conseil m'a permis de mieux comprendre les autres militaires et leurs attentes, ainsi que d'acquérir une meilleure vision du fonctionnement global du ministère. Le CSFM est un lieu privilégié d'échanges libres entre militaires et avec la hiérarchie. Étudier les textes régissant l'état militaire et émettre un avis sur ceux-ci revêt pour moi une importance primordiale.

Major Serge Moreno, 1^{re} brigade mécanisée/1^{re} compagnie de commandement et de transmissions, 29 ans de service.

Le CSFM obtient-il des avancées pour la condition militaire ?



Les membres du CSFM pouvant faire part directement aux plus hautes autorités de leurs préoccupations, nous obtenons ainsi des avancées significatives comme la création de l'indemnité proportionnelle de reconversion, l'alignement des pacés sur le régime des mariés... Il faut néanmoins savoir faire preuve de patience, car certains dossiers « avancent moins vite » que d'autres.

Gendarme Jean-Philippe Debar-Monclair, escadron de gendarmerie mobile 35/7 Revigny-sur-Ornain, 7 ans de service.

Quel sens donnez-vous à votre engagement ?



C'est avant tout agir avec responsabilité dans le domaine de la concertation et partager certaines valeurs comme celle de la solidarité entre militaires de toutes forces armées. L'engagement dans la concertation, c'est améliorer la condition du personnel pour qu'elle soit en phase avec la réalité et faire avancer les textes régissant l'état militaire.

Capitaine Gilles Ramanitra, Service de santé des armées, école du Val-de-Grâce, 16 ans de service.

Quelle est votre perception de la qualité du dialogue au sein du conseil ?



Le dialogue pratiqué au sein du CSFM permet à chaque membre, grâce aux échanges directs avec le ministre et son administration, d'être une vraie force de proposition en matière de construction statutaire ou d'évolution de la condition militaire. Les avancées obtenues contribuent à renforcer la capacité opérationnelle des forces armées.

Caporal-chef Sébastien Boulandet, base aérienne 133, Nancy-Ochey, 22 ans de service.

Qu'est-ce qui vous a décidé à devenir membre du CSFM ?



J'ai choisi de rejoindre, pour la seconde fois, les instances de concertation afin d'être un membre actif dans l'évolution de la condition du militaire. Lors des sessions, je peux m'exprimer librement, soit en prenant la parole lors des débats, soit par un vote, en ayant conscience que ma voix a la même valeur que celle d'un sous-officier ou d'un officier. ■

Frédéric Charillon, directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire

Quel avenir pour l'Europe de la défense ?

Après quelques mois d'absence, la rubrique « enjeux » reprend sa place dans *Armées d'Aujourd'hui*. Chaque mois, un auteur stimule la réflexion des lecteurs en matière de géopolitique, de stratégie ou de prospective dans la sphère « Défense », en apportant sa vision personnelle sur un sujet.

Longtemps reportée *sine die* après le « non » de l'Assemblée nationale française, en 1954, à une communauté européenne en la matière, la défense européenne a finalement pu renaître de ses cendres. Timidement dans les années 1990 d'abord, où elle s'est inscrite comme perspective possible du traité de Maastricht. Dans les années 2000 surtout, où elle créa la surprise en progressant plus vite que la politique étrangère commune. De la modeste opération Concordia en Macédoine (400 hommes environ) en 2003 jusqu'aux opérations menées ensuite en Ituri (RD Congo), en

Bosnie, en région Tchad-Centrafrrique, sans oublier l'opération Atalante contre la piraterie maritime, on prit en effet l'habitude de voir des troupes européennes sur des théâtres extérieurs et des uniformes dans les couloirs de Bruxelles. Reste que de nombreuses questions demeurent en suspens, auxquelles une absence durable de réponse finira par être extrêmement préjudiciable.

Quelle est la nature exacte de l'objet « Europe de la défense » ?

La question peut en réalité être extrapolée à l'ensemble de l'action extérieure de

l'Union européenne : les politiques étrangères de sécurité et de défense dites communes demeurent largement des « *objets politiques non identifiés* », pour reprendre l'expression de Jacques Delors. Plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, il n'y a pas substitution d'une politique européenne unique aux politiques nationales, mais superposition ou agencement entre les deux niveaux – national et européen – dont on espère qu'ils tendront à la complémentarité et à l'harmonisation. Reste à définir les modalités de coexistence entre ces deux niveaux : quelles priorités en cas

Le général Pat Nash lors d'une cérémonie au quartier général de l'opération Eufor Tchad/RCA, le 4 décembre 2008.



SYLVAIN PETREMAND / SIRPA TERRE

d'incompatibilité, quels arbitrages éventuels et par quels acteurs, quelles actions possibles en cas de comportement déviant de l'un des États membres (c'est-à-dire en cas d'action ouvertement préjudiciable, dans ces domaines, aux intérêts des partenaires) ?

Seconde raison : l'annonce d'une ambition européenne en matière de politique étrangère et de défense n'a ni donné lieu aux résultats escomptés (dans la mesure où l'Europe n'est pas un acteur capable de rivaliser avec les grandes puissances américaine ou même chinoise), ni totalement démerité puisqu'elle a permis la conduite d'opérations certes de petite échelle, mais à l'utilité et au savoir-faire reconnus. Dès lors, la plupart des analystes oscillent entre deux postures toutes deux insatisfaisantes : rejeter la dimension européenne comme une chimère et ne continuer à raisonner que sur des capacités nationales, ou au contraire prendre pour argent comptant les *satisfecit* des communiqués finaux des Conseils européens (comme la déclaration d'opérationnalité de 2001), dont nous savons qu'ils sont largement illusoire.

Qu'a changé l'ambition même d'une défense européenne ?

Plutôt que de s'enliser sur le bilan – forcément mitigé – de l'Europe comme acteur de défense, reconnaissons que l'annonce même d'une ambition en la matière a changé la donne, et ce sur plusieurs plans. En premier lieu, le discours a évolué. Avec l'impératif de travailler ensemble, chacun fait évoluer son vocabulaire, ses concepts, afin d'adopter progressivement les normes, les notions, forgées en commun. Les tâches de Petersberg, les politiques de voisinage, le rôle de l'État de droit et de la stabilité dans la sécurisation de l'environnement stratégique, bien d'autres termes partagés encore, se sont faits leur place dans les cultures stratégiques nationales. À ce titre, on a vu émerger sinon une culture stratégique européenne unique, du moins une approche plus homogène, dont le ciment est désormais l'interdépendance des Européens : il n'est plus concevable que l'un soit menacé par un phénomène donné sans que les autres ne soient touchés également par ce danger.

Ensuite, une sociologie récente de la défense européenne est apparue : les nouveaux acteurs bruxellois (états-majors,

Comité politique et de sécurité, Agence européenne de défense, Service européen pour l'action extérieure, commissaires, haut représentant, envoyés spéciaux de l'UE...) ont trouvé leur place dans le processus décisionnel et s'insèrent désormais dans un jeu à agendas multiples dont les politiques nationales doivent apprendre les règles pour y rester influentes. Les réseaux formels comme informels de l'Europe de la défense imposent à chacun une diplomatie publique, une politique d'influence, qui modifie progressivement les rapports de force.

Dernier point, de nouvelles marges de manœuvre, mais aussi des contraintes inédites apparaissent. Ambitionner une politique de défense commune, c'est naturellement se promettre d'additionner ses forces, et donc d'être en mesure de faire à plusieurs ce que l'on ne peut plus faire seul. Mais c'est également prendre le risque, face à l'opinion publique, d'une



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Frédéric Charillon : « L'idée d'une solidarité européenne en matière de défense doit faire l'objet d'une pédagogie auprès des citoyens de l'Union. »

déception forte et lourde de conséquences en cas d'échec. L'impuissance des Européens face au drame yougoslave dans les années 1990, les déchirements franco-britanniques face à la crise irakienne de 2002-2003, pour ne citer que ces exemples, ont illustré dramatiquement le phénomène d'« *expectations-capabilities gap* » contre lequel l'universitaire britannique Christopher Hill nous avait mis en garde dans un article prémonitoire en 1993. En d'autres termes, si l'Europe n'est pas à la hauteur des attentes qu'elle a elle-même créées sur des sujets aussi graves que la

défense et l'action militaire, elle prend le risque de décrédibiliser tout le projet européen aux yeux de ses propres citoyens.

Quels sont les défis prioritaires ?

Ces défis sont connus et font l'objet d'une abondante littérature. Récapitulons-en quelques-uns. L'articulation UE-Otan doit être clarifiée : les États-Unis ne peuvent souhaiter une défense européenne... davantage que les Européens eux-mêmes, qui se montrent peu enclins à défendre une Europe politique et à donner à celle-ci les moyens de la puissance. Mais l'Amérique doit néanmoins donner une chance à ceux des Européens, dont la France, qui défendent une posture responsable sur ce plan. Cela s'organise et se prouve dans des partages de tâches, dans des concertations, dans des organigrammes.

L'idée d'une solidarité européenne en matière de défense doit faire l'objet d'une pédagogie auprès des citoyens de l'Union.

« *Mourir ensemble rapproche* », écrivait Nicole Gnesotto dans les années 1990 à propos de l'expérience franco-britannique dans les Balkans. Mais la perspective de mourir pour l'Europe n'enchantait toujours pas. Il importe donc d'expliquer que la défense de son territoire commence par la défense de l'intégrité territoriale de ses voisins, et que cela nécessite des moyens.

Dernier défi : il est urgent d'organiser, enfin, la politique européenne d'armement. Si des avancées indéniables ont eu lieu en la matière, l'Europe reste loin du compte. La capacité à choisir les matériels et les moyens, on le sait, est indissociable de la capacité à choisir les politiques et les objectifs. L'enjeu n'est donc pas mince.

Au final, l'Europe de la défense a de larges progrès à faire, sans pour autant espérer rivaliser dans un délai prévisible avec les grandes puissances militaires de la nouvelle scène mondiale. La tâche est donc ingrate. Pour autant, nous disposons de peu d'alternatives. La multiplication des acteurs, des défis, des menaces interdit de rêver, et pour longtemps, à une nouvelle domination mondiale exercée isolément par un État européen quel qu'il soit. Et seule l'action commune permet encore d'envisager l'indépendance de chacun dans le monde qui vient. Serait-il bien raisonnable d'y renoncer ?

Plus d'informations : www.irsem.defense.gouv.fr

Mission réhabilitation

Déléguée régionale aux restructurations de défense, Cécile Marly coordonne les actions pour la reconversion du site de Châteauroux, en prévision du départ du 517^e régiment du train, en juin prochain.

Elle est incontournable sur le site de La Martinerie, qui abrite le 517^e régiment du train. Pourtant ce colonel de 35 ans, ingénieur en chef de l'armement, ne fait pas partie du régiment. Nommée déléguée régionale aux restructurations de défense (DRRD) de la région Centre en 2009, Cécile Marly a la lourde tâche de mener à bien la reconversion du site. « Ici, je suis à la croisée entre le monde militaire et le milieu civil, mais tout le monde m'appelle "madame Marly" », souligne cet officier de la DGA, mise à disposition de la préfecture de la région Centre.

Sa mission ? « Coordonner le plan d'action entre les acteurs pour la reprise du site après la dissolution, en juin 2012, du 517^e régiment du train », explique-t-elle. Un rôle capital puisque de son travail naîtra le nouveau visage de Châteauroux et de ses alentours.

« C'est un poste qui m'a tout de suite intéressée par sa dimension économique et humaine. Auparavant, je m'oc-

cupais du redéploiement industriel au sein de la préfecture. Le rôle du ministère dans les restructurations me tient à cœur. » Grâce à son travail, en juillet 2010, tous les acteurs locaux signaient le contrat de redynamisation du site de Défense (CRSD) de Châteauroux. « Un plan d'action assez particulier car il a été signé deux ans avant la fermeture du régiment. Il prévoyait de nombreuses mesures d'accompagnement économique pour soutenir l'emploi et la compétitivité au sein du bassin d'emploi, en y implantant, par exemple, un réseau de fibre optique. Mais le plan n'englobait pas la reconversion et la reprise du site de La Martinerie », souligne Cécile Marly.

Aujourd'hui, pour atténuer au maximum le choc économique et moral de la fermeture du 517^e RT et accompagner la reconversion du site, la polytechnicienne enchaîne les réunions. Parmi ses interlocuteurs, le préfet de l'Indre, les responsables du régiment concerné et de la communauté d'agglomération castelroussine

(CAC) dont font partie les communes sur lesquelles s'étend La Martinerie (Châteauroux, Diors, Déols Montierchaume et Étrechet). Ensemble, ils doivent convaincre de potentiels repreneurs et leur proposer une aide. « Notre rôle est d'accompagner des entreprises et d'autres types de repreneurs dans leur projet d'installation, en exploitant les richesses de la zone », précise la déléguée régionale.

avec la CAC et la préfecture pour préparer "l'après-517" », témoigne pour sa part le chef de corps du 517^e RT, le colonel Méhu. En attendant sa dissolution et le transfert de deux escadrons vers le 503^e RT et le 511^e RT, le régiment ouvre fréquemment le site pour faire découvrir le potentiel des installations présentes aux candidats à la reprise. C'est sous l'impulsion de la DRRD et grâce à l'implication du régiment

« Notre rôle est d'accompagner d'éventuels repreneurs dans leur projet d'installation. »

Si l'avenir du site n'est pas encore entièrement défini, plusieurs lignes se dessinent. En effet, la ville de Châteauroux et la CAC ont esquissé les traits d'une zone d'activité qui jouxtera le site de La Martinerie et qui devrait attirer un certain nombre d'entreprises, notamment chinoises, si le projet se concrétise. En juin 2012, les terrains et bâtiments libérés par le régiment pourraient ainsi être intégrés au parc d'activités ce qui permettrait de développer le potentiel d'accueil des entreprises et de leurs salariés.

« Dans cette phase de transition et d'études, la collaboration du régiment est totale », souligne Cécile Marly. « Nous travaillons main dans la main

qu'une première société, la Sogema, a installé son activité dans une partie de la zone sud du site pour stocker dans les anciens hangars du matériel destiné à l'exportation.

Cette première réussite devrait en appeler d'autres d'ici à juin 2012. L'objectif de 500 emplois créés, prévu par le CRSD de Châteauroux, devrait ainsi être tenu. « L'ambition était de compenser à terme le départ du régiment, c'est un objectif vers lequel nous allons », conclut-elle. Comme Cécile Marly, neuf autres délégués régionaux œuvrent quotidiennement dans toute la France pour mettre en œuvre la transformation des territoires. ■

Paul Hessenbruch

Le site de La Martinerie

À Châteauroux, la mission du DRRD est complexe pour plusieurs raisons. La ville a toujours connu une présence militaire. De 1951 à 1967, La Martinerie a accueilli la plus grande base de l'Otan en Europe, avec la présence de plus de 8000 soldats américains. En 1998, le 517^e RT s'installe sur le camp, succédant ainsi à l'Esmat (l'École de spécialisation du matériel de l'armée de Terre). De plus, avec ses 300 hectares, La Martinerie est le plus grand des sites libérés par l'armée de Terre.



Cécile Marly, ingénieur en chef de l'armement, a été attirée par la dimension économique et humaine du poste de DRRD.

NH90 : un second souffle pour la flottille 33F



ROBERTE QUARANTE / MARINE NATIONALE

Les hélicoptères Caïman Marine ont rejoint la base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic. La « 33 » est la première unité à les mettre en œuvre.

Mise en sommeil depuis le 1^{er} octobre 1999, la flottille d'hélicoptères 33F de la Marine nationale, alors équipée de Super Frelon, est désormais de nou-

veau opérationnelle. Aujourd'hui, la livraison d'un nouvel appareil, le NH90 Caïman Marine, fait renaître la « 33 ». Elle devient la première unité opérationnelle française à

mettre en œuvre ce nouvel équipement. Le Caïman est le nom opérationnel donné à l'hélicoptère NH90 (voir infographie p. 26-27) également livré à l'armée de Terre. Son arrivée dans la Marine, et notamment à la 33F, traduit une mutation profonde de cette composante aéronavale. La flottille, qui compte plus de 100 000 heures de vol à son actif, a rempli de nombreuses missions de combat (Algérie, Tchad...).

Aujourd'hui, grâce à des équipements de toute nouvelle génération, la 33F élargit considérablement son rayon d'action.

Le Caïman Marine peut en effet assurer aussi bien des missions de lutte antinavire et anti-sous-marin que des actions de soutien comme le sauvetage en mer. Sur la base aéronavale (BAN) de

Lanvéoc-Poulmic (Finistère), les hélicoptères récemment livrés ont rejoint dans leurs hangars les Lynx, les Dauphin et les EC-225 de trois autres flottilles.

Le contrat industriel prévoit la livraison par NH Industries de 27 Caïman d'ici 2021. Au total, il est prévu que 9 d'entre eux se posent sur la BAN. Pour leur mise en œuvre, 69 personnes – pilotes, opérateurs et techniciens – sont déjà affectés à la 33F.

L'importance des innovations technologiques de l'appareil et sa polyvalence ont nécessité la formation du personnel dans de nombreux domaines de compétences. Côté maintenance, les techniciens militaires travaillent actuellement avec une équipe de six techniciens civils de Turbomeca et d'Eurocopter.

Grégoire Chaumeil

Rencontres territoriales de la réforme

Des mesures adaptatives en 2012

Le cycle des rencontres territoriales de la réforme, destiné à promouvoir les échanges directs entre le ministre de la Défense et les acteurs de terrain du ministère, qui a commencé à Lille le 7 octobre, s'est achevé à Metz le 8 décembre. Il a permis de faire remonter les bonnes pratiques et les problématiques liées à la mise en œuvre de la réforme. Le temps est à présent aux enseignements et aux mesures à envisager dès 2012. De manière récurrente, le dispositif des bases de défense ainsi que le déploiement et l'exploitation des nouveaux outils

de gestion (FD@ligne, Sillage, Chorus, Louvois) ont été au cœur des discussions entre le ministre et ses interlocuteurs. Des sujets locaux ont également été évoqués lors de ces séminaires.

La Dicod était chargée d'une évaluation à la sortie de ces rencontres. Cette dernière a fait apparaître la satisfaction des quelque 1 500 participants : ceux-ci ont apprécié la clarté des débats, le caractère constructif d'échanges sans « *langue de bois* », même si certaines réponses apportées pendant les rencontres ont été jugées « peu concrètes ». Au-

delà de cette évaluation à chaud, la richesse des échanges et la qualité des débats ont fait, dès la fin du cycle régional, l'objet d'un processus complet de retour d'expérience par l'ensemble des états-majors et services du ministère. À partir de

vue d'améliorer la mise en œuvre de la réforme. Cette phase, conduite en un temps très court, vise à l'élaboration d'un plan d'action qui sera soumis au comité exécutif (EMA, SGA, DGA) dès la première quinzaine de janvier. Il sera



ECPAD

Le rendez-vous de Metz, le 8 décembre 2011, clôturait les rencontres territoriales pour la mise en œuvre de la réforme. Lors de ces colloques, les acteurs de terrain ont pu échanger directement avec le ministre.

constats exhaustifs, ont été identifiés les domaines et thèmes pour lesquels les actions correctives ou complémentaires devront être menées, en

dévoilé par le ministre lors d'une rencontre nationale qui se tiendra également ce mois-ci à Paris.

Paul Hessenbruch

ARMÉES[♦]**D'AUJOURD'HUI**

2011

LES



D O S S I E R R É A L I S É P A R L A R É D A C T I O N

1

Dix mille ! C'est le nombre de photos que nous avons consultées pour constituer le dossier en images de l'année 2011. Si, en moyenne, chacune a été prise au 1/250 de seconde, il n'aura fallu que 40 secondes aux photographes couvrant les événements pour figer à jamais l'année 2011.

Dans les pages qui suivent sont présentés quelques-uns des événements qui ont marqué la Défense au cours de l'année écoulée. Cette liste ne pouvait prétendre à l'exhaustivité, les acteurs du ministère étant, par vocation, sur tous les fronts...

Vie de la Défense	44 - 49
Opérations	50 - 53
Réforme	54 - 57
Technologie et équipements	58 - 59

EVENEMENTS





ECPAD

L'outre-mer à l'honneur tout au long de l'année

L'Année des outre-mer, célébrée au fil de l'année 2011, était destinée à mieux faire connaître la variété et la richesse des populations, des cultures et des territoires français hors de métropole. Le ministère de la Défense était naturellement associé à ce projet compte tenu des missions de souveraineté qui lui incombent. Sous son égide, différentes actions ont été conduites : publications, débats, salons, mises en ligne de bases de données et de documents d'archives. Et de nombreux partenaires ont collaboré à l'événement : le Service historique de la Défense, l'Office national des anciens combattants, l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, le musée de l'Armée, le musée de l'Air et de l'Espace et le musée national de la Marine. Le service militaire adapté, qui fêtait son 50^e anniversaire, a été particulièrement mis à l'honneur lors du défilé du 14 Juillet avec la présence de 280 hommes.



Gérard Longuet nommé ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Le 27 février, Gérard Longuet a été nommé ministre de la Défense et des Anciens Combattants par le président de la République, sur proposition du Premier ministre. Il a ainsi succédé à Alain Juppé (devenu ministre des Affaires étrangères) à l'Hôtel de Brienne. Ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), Gérard Longuet a débuté sa carrière professionnelle comme sous-préfet. Trois fois ministre entre 1986 et 1994, sénateur depuis 2001, il présidait le groupe UMP de la Haute Assemblée depuis 2009. Le jour de sa prise de fonction, le 1^{er} mars, son premier geste a été de raviver la flamme du souvenir sous l'Arc de triomphe avant de déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

ROLAND PELLEGRINO/ECPAD



Mars



J.-J. CHATARD / DICOD

La Défense et l'Éducation nationale partenaires pour l'égalité des chances

Une convention-cadre sur l'égalité des chances a été signée le 8 mars entre les deux ministères.

Objectif : donner à chaque jeune toutes les chances de réussir ses études et contribuer à la vie de la nation. En pratique, cet accord encourage l'accès d'élèves boursiers aux six lycées de la Défense, favorise le développement de partenariats entre les unités militaires et les établissements scolaires du réseau « ambition réussite » et crée des classes « Défense et

sécurité globales » dans les collèges. La convention prévoit aussi le recrutement d'officiers et de sous-officiers en reconversion à des fonctions d'encadrement et d'enseignement dans les établissements de réinsertion scolaire (ERS).

Avril



ARNAUD ROINÉ / ECPAD

Cinquantenaire de la DGA

5 avril 1961 – 5 avril 2011 : la Direction générale de l'armement (DGA) a fêté ses 50 ans. Créée par le général de Gaulle, qui voulait « *construire une défense nationale indépendante fondée sur la force de dissuasion* », la Délégation ministérielle de l'armement est devenue Délégation générale pour l'armement en 1977, puis Direction générale de l'armement en 2009. Un demi-siècle plus tard, l'esprit pionnier est intact et l'innovation toujours au rendez-vous. La DGA équipe les forces armées, prépare l'avenir et promeut les exportations d'armement. L'entité représente 12 000 personnes, 80 programmes d'armement, 10 milliards d'euros par an d'équipements pour les forces, 700 millions d'euros par an investis dans la recherche de défense.

JACQUES ROBERT / SGA / DMPA

Tourisme de mémoire : un tourisme de sens

Les premières assises du tourisme de mémoire se sont déroulées le 26 mai au palais du Luxembourg à Paris. Elles étaient organisées par les ministères de la Défense et des Anciens Combattants, de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et par le Sénat. Lors de ce rendez-vous, une convention a été signée entre Eric Lucas, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives au ministère de la Défense et Catherine Gras, directrice générale adjointe de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services au ministère de l'Économie. Ce texte renforce le partenariat entre les deux institutions, désireuses de promouvoir en France et à l'étranger un tourisme « de sens », qui fait de plus en plus d'adeptes et dont l'impact économique est très important. En 2010, en France, 155 sites mémoriels payants ont enregistré 6,2 millions de visites pour un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros. La clientèle étrangère représente 45 % des visites.

Mai



Marc Laffineur devient secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé le 29 juin Marc Laffineur secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Gérard Longuet. Depuis 2007, Marc Laffineur était le premier vice-président de l'Assemblée nationale. Dès son arrivée, le nouveau secrétaire d'État a tenu à rencontrer les principales associations d'anciens combattants. Il a aussi multiplié les déplacements sur les lieux de mémoire, comme Montluc ou le mont Valérien. Il a ainsi pu écouter et mesurer les attentes des anciens combattants, notamment en matière de reconnaissance. Lors d'un entretien publié par notre magazine en septembre 2011, il avait déclaré : « *Nous devons veiller à ce que l'engagement, les efforts, les sacrifices qu'ils ont fournis pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité, et de fraternité de la France, soient toujours reconnus.* »



JACQUES ROBERT/SGA/DMIPA

Le général Ract-Madoux nommé chef d'état-major de l'armée de Terre

Lors du Conseil des ministres du 22 juin, le général de corps d'armée Bertrand Ract-Madoux a été élevé au rang de général d'armée et nommé chef d'état-major de l'armée de Terre (Cemat). Il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Né en 1953, il est issu de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion 1972), où il choisit l'arme blindée cavalerie. Il a commandé le 1^{er} régiment de spahis de 1995 à 1997. Il a également participé à différentes opérations extérieures, notamment en ex-Yougoslavie et en Côte-d'Ivoire. Depuis 2007, il était le numéro 2 de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Il est commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.



SIRPATERRE

Le Cema accueille le Président en Afghanistan



MORGAN SALINGUE/ ECPAD

L'amiral Guillaud, chef d'État-Major des armées, s'est rendu auprès des forces françaises déployées en Afghanistan. Il s'est entretenu avec les autorités afghanes de la Défense et de la sécurité intérieure avant d'accueillir, le 12 juillet, le président de la République. Il a également rencontré des soldats blessés lors de son passage à l'hôpital militaire français de Kaboul. À Nijrab, il a fait le point des opérations avec le général Maurin, commandant la brigade La Fayette en Kapisa et en Surobi, avant de se rendre dans ces deux régions. Le Cema a souligné « *le prix élevé que les soldats français ont payé en peu de temps, celui du courage et de la détermination* ».

Juillet



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Nicolas Sarkozy rencontre des militaires blessés

A l'occasion du 14 Juillet et avant d'assister au défilé, le chef de l'État, Nicolas Sarkozy, a souhaité rencontrer des militaires blessés en opérations. Il s'est rendu à l'hôpital militaire de Percy, à Clamart (94), accompagné du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Gérard Longuet, et du directeur central du Service de santé des armées. Les soldats hospitalisés dans les services de chirurgie orthopédique et de médecine de rééducation fonctionnelle et leurs familles ont pu échanger avec le président de la République en présence de soignants et des responsables de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (Cabat).



MARINE NATIONALE

L'amiral Bernard Rogel devient chef d'état-major de la Marine

Septembre

Le 1^{er} septembre, l'amiral Bernard Rogel a été nommé chef d'état-major de la Marine (Cemm). Entré à l'École navale en 1976, il a commandé au cours de sa carrière les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) *Casabianca* et *Saphir* et le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Inflexible*. L'amiral totalise 27 000 heures de plongée à bord de sous-marins. Adjoint au chef d'état-major particulier du président de la République en 2004, chef de cabinet du chef d'État-Major des armées en 2006, il occupait depuis septembre 2009 le poste de sous-chef « opérations » à l'État-Major des armées. Il est commandeur de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite.

Le Groupement militaire de haute montagne à l'assaut de la Cordillère Darwin

Située à l'extrême sud du Chili, la cordillère Darwin n'avait jamais été foulée par l'homme. C'est pourtant l'exploit qu'a accompli un groupe de six soldats du Groupement militaire de haute montagne (GMHM) de Chamonix. Alpinistes chevronnés, ils se sont élancés à l'assaut des glaciers en totale autonomie, le 6 septembre, emportant 75 kg de matériel chacun. Au-delà du défi sportif, l'objectif de l'expédition était de tester de nouveaux équipements et techniques de progression dans des conditions climatiques rudes. Spécialiste des expéditions lointaines et des milieux extrêmes, le GMHM a aussi pour mission de développer et améliorer les matériels et savoir-faire indispensables pour affronter ce type d'environnement.



GMHM

Premiers pas vers un mémorial dédié aux morts pour la France en opérations extérieures



ROLAND PELLEGRINO/ECPAD

Un monument à la mémoire des militaires français tués en opérations extérieures sera prochainement érigé à Paris sur un site prestigieux, probablement proche des Invalides. Le 10 octobre, le général d'armée (2^e section) Bernard Thorette, qui a présidé le groupe de travail sur ce sujet, a remis un rapport à Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Depuis 1963, plus de 600 soldats français ont perdu la vie lors de 228 opérations extérieures. Les interventions les plus meurtrières restent celles menées au Tchad, au Liban, en ex-Yougoslavie et en Afghanistan. Avec ce monument, « *la nation n'oublie pas ceux qui sont tombés, dont le sacrifice ultime témoigne de la valeur de leur engagement de soldat* », a souligné le groupe de travail.



11 Novembre un nouveau sens, une mémoire élargie



P. SEGRETTE/PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

triomphe, monument emblématique de l'histoire militaire française, lieu où repose le Soldat inconnu, incarnation de tous les hommes tombés au champ d'honneur depuis 1914.

« En ce début de *xx^e* siècle, nos troupes sont engagées en Afrique, au Proche-Orient, en Afghanistan et des soldats continuent de tomber [...] pour que notre drapeau, lui, ne tombe jamais. Il est juste et légitime que ces soldats rejoignent désormais dans la commémoration ceux qui les ont précédés dans le sacrifice au cours du *xx^e* siècle, au service de nos valeurs », soulignait le message présidentiel.

En 2011, le chef de l'État a rendu un hommage particulier aux soldats morts pour la France au cours de l'année. Afin de souligner leur action, il a procédé à la distinction collective de douze unités engagées sur trois théâtres extérieurs (Côte-d'Ivoire, Libye et Afghanistan) et décoré leur emblème de la Croix de la Valeur militaire. Vingt-quatre autres formations ont reçu ou doivent recevoir la même distinction lors de cérémonies organisées au sein de leur garnison.

UNITÉS DÉCORÉES À PARIS

- 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes
- 7^e bataillon de chasseurs alpins
- 12^e régiment de cuirassiers
- 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat
- Flottille 12F
- Porte-avions *Charles-de-Gaulle*
- Bâtiment de projection et de commandement *Tonnerre*
- Escadron de chasse 3/3 Ardennes
- Escadron de chasse 1/91 Gascogne
- Escadron d'hélicoptères 1/67 Pyrénées
- Groupement blindé de la gendarmerie mobile de Satory
- Hôpital d'instruction des armées de Percy

UNITÉS DÉCORÉES DANS LES GARNISONS

- 126^e régiment d'infanterie
- 2^e régiment d'infanterie de marine
- 21^e régiment d'infanterie de marine
- 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine
- 13^e régiment de dragons parachutistes
- 3^e régiment d'hélicoptères de combat
- 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales
- 5^e régiment d'hélicoptères de combat
- 2^e compagnie du 16^e bataillon de chasseurs
- 6^e compagnie du 13^e régiment du génie
- Patrouilleur de haute mer *LV Lavallée*

- Frégate *Courbet*
- Sous-marin nucléaire d'attaque *Améthyste*
- Commando Jaubert
- Flottille 23F
- Escadron 23/7 de gendarmerie mobile
- Groupe de ravitaillement en vol 2/91 Bretagne
- Escadron de chasse 2/4 La Fayette
- Escadron de détection et de contrôle aéroporté 00/36 Berry
- Escadron de chasse 1/7 Provence
- Escadron de drones 1/33 Belfort
- Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale
- Base pétrolière interarmées
- École du personnel paramédical des armées.

Déclenchement des opérations aériennes en Libye

Le 19 mars, la France a lancé sur le territoire libyen l'opération Harmattan, nom de baptême de la participation française à l'engagement militaire aérien international, aux côtés des Britanniques et des Américains. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la résolution 1973 signée deux jours auparavant par le Conseil de sécurité des Nations unies. Objectif : installer une zone d'exclusion aérienne au-dessus du pays pour protéger la population contre les attaques des forces



SIRPA AIR

du colonel Kadhafi. Dès le début d'après-midi, la zone d'exclusion aérienne était effective dans la région de Benghazi. À 17h45, un premier tir détruisait un blindé de l'armée libyenne. Au terme de cette première journée, des chasseurs de l'armée française ont été engagés parmi lesquels 8 Rafale, 2 Mirage 2000-5 et 2 Mirage 2000-D. Ils ont empêché les avions libyens de voler et ont assuré des frappes sur des cibles militaires identifiées au sol qui menaçaient les civils.



La force Licorne évacue les ressortissants et soutient l'Onuci

Face à une situation sécuritaire devenue très instable en Côte-d'Ivoire, la force française Licorne a assuré, le 31 mars, l'accueil des ressortissants qui souhaitaient quitter le pays. Pendant plusieurs jours, sur le camp militaire de Port-Bouët, les soldats français ont pris en charge plus de 1 600 personnes, dont deux tiers d'étrangers. Début avril, à la demande du secrétaire général des Nations unies et dans le cadre de la résolution 1975 du Conseil de sécurité, la force Licorne est intervenue en soutien de l'Onuci. Ses missions : protéger les civils et neutraliser les armes lourdes. Dans ce cadre, le 2 avril, les forces françaises prenaient le contrôle de l'aéroport d'Abidjan.

S. PETREMAND / ARMÉE DE TERRE / EMA



Avril



SEBASTIEN LAFARGUE / ECPAD

Morphée rapatrie des blessés d'Afghanistan

Un Boeing C135 FR de l'armée de l'Air équipé du kit médical spécialisé Morphée (module de réanimation pour patient à haute élongation d'évacuation) a atterri le 22 avril sur l'aéroport de Paris-Orly. Il évacuait 9 militaires blessés deux jours plus tôt en Afghanistan par un engin explosif. Véritable service de réanimation volant, Morphée permet d'assurer la continuité des soins de 12 blessés graves au cours de leur évacuation sur des vols de longue distance. Il dispose du matériel permettant de réaliser des réanimations ventilatoires, des transfusions et des échographies. À bord de l'appareil, outre l'équipage, se trouvait une équipe médicale constituée de 4 médecins, 5 infirmiers, d'un sous-officier spécialiste en maintenance du matériel médical et de 2 convoyeuses de l'air. Dès leur arrivée, les blessés ont été admis dans les hôpitaux militaires parisiens.

Remise de l'inscription « Koweït 1990-1991 »

Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a remis le 6 avril, à Nîmes, l'inscription « Koweït 1990-1991 » à 17 emblèmes d'unités engagées dans la guerre du Golfe en 1991. Cette cérémonie intervenait dans le cadre du 20^e anniversaire de l'opération Daguet, nom de la division française au sein de la coalition internationale constituée après l'invasion du Koweït par l'Irak. En présence de l'amiral Guillaud, chef d'État-Major des armées, et des chefs d'état-major des trois armées, le ministre a attribué aux 17 formations (11 de l'armée de Terre et 6 de l'armée de l'Air) le droit de porter cette inscription sur leurs drapeaux et étendards. Un détachement interarmées de 400 personnes a participé à la cérémonie.

Avril



B. BIASUTTO / DICOD

Atalante : la frégate Courbet déjoue une attaque de pirates

Mai



MARINE NATIONALE

La France est engagée dans l'opération européenne de lutte antipiraterie Atalante depuis décembre 2008. C'est dans ce cadre qu'est intervenue la frégate Courbet le 31 mai dans le secteur mer Rouge-golfe d'Aden. Un cargo vraquier panaméen avait demandé de l'aide, des pirates étant montés à bord. Le bateau dérivait, moteurs coupés, et l'équipage s'était réfugié dans un lieu sûr du cargo. Le Courbet a tenté par tous les moyens d'entrer en contact avec le bâtiment. Puis il a déployé une équipe de fusiliers marins pour sécuriser le navire. La frégate a ensuite escorté le cargo pendant son franchissement du détroit de Bab-el-Mandeb.

Fin d'Unified Protector

L'opération multinationale sous l'égide de l'ONU *Unified Protector*, destinée à mettre fin aux violences des forces pro-Kadhafi contre la population libyenne, a pris fin le 31 octobre, après sept mois d'engagement. Pour mener à bien l'opération Harmattan, volet français de l'intervention de l'Otan, 4200 militaires ont été engagés. Plus de 40 aéronaves, une vingtaine d'hélicoptères, une dizaine de bâtiments de combat et de soutien, dont le porte-avions *Charles-de-Gaulle* et un bâtiment de projection et de commandement (BPC) ont été mis en œuvre. Au total, en mer, 27 bâtiments se sont succédé pour assurer la permanence des opérations. Côté ciel, les aéronaves de l'armée de l'Air et de la Marine ont effectué 5 600 sorties : offensives, reconnaissance, défense aérienne, contrôle aérien, ravitaillement. Un millier d'objectifs ont été détruits dont 600 par les hélicoptères du Groupement aéromobile (GAM) de l'armée de Terre au cours d'une quarantaine de raids. Le GAM a assuré 90 % des frappes par hélicoptères de la coalition.



Octobre

ECPAD

Août



J.-C. THOREL/SIRPATERRA/IMAGE

Premier vol du drone Harfang en Libye

Le drone Harfang de l'armée de l'Air a réalisé son premier vol opérationnel en Libye le 24 août. Il a décollé dans la nuit depuis la base aérienne de Sigonella (Sicile) pour mener des missions de reconnaissance mises en œuvre par un détachement d'une vingtaine d'aviateurs de l'escadron de drones 1/33 Belfort de la base aérienne de Cognac. En une dizaine de jours, l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en service opérationnel du détachement « drones » était installé. Il n'aura notamment fallu qu'une semaine pour mettre sur pied un hangar amovible abritant le drone et son matériel de maintenance, ainsi que des abris technico-opérationnels hébergeant notamment les consoles de pilotage à distance. Au total, 150 tonnes de matériels (soit 700 m³) ont été acheminées par voie aérienne depuis la métropole.

Octobre



GHISLAIN MARIETTE/ECPAD

Désengagement progressif d'Afghanistan

Un premier contingent de 200 militaires français a été désengagé d'Afghanistan le 19 octobre. Il s'agissait essentiellement d'une compagnie de combat et de ses appuis déployés en Surobi. Fin décembre, un second contingent a été désengagé, portant la présence militaire française sur le sol afghan à 3 600 hommes. « En 2014, tous les soldats français seront partis d'Afghanistan. Tout sera transféré aux Afghans », avait déclaré le chef de l'État le 12 juillet à Kaboul.



In memoriam : Soldats morts en opérations

Depuis le début de l'intervention française, fin 2001, 78 soldats ont été tués en Afghanistan. Nicolas Sarkozy a prononcé un éloge funèbre, le 19 juillet dans la cour d'honneur des Invalides, en hommage aux 7 soldats tués au début du mois. Extrait.

« Soldats, vous êtes partis en pleine jeunesse en emportant avec vous les promesses d'une vie heureuse. Mais nul ne vous a volé votre destin.

Soldats, vous avez vécu et vous êtes morts en hommes libres. Pour vos proches, pour vos frères d'armes, pour tous les Français qui aiment profondément leur pays, soldats, vous resterez à jamais des exemples dont la France se souviendra et dont chacun d'entre nous se souviendra au milieu des épreuves de la vie. »



JEAN-RAPHAËL DRAHI/SIRPA TERRE

Morts pour la France de décembre 2010 à décembre 2011

Chef de bataillon
Benoît DUPIN
2^e régiment étranger du génie,
le 17 décembre 2010

Maître Jonathan LEFORT
commando Trépel,
le 18 décembre 2010

Sergent Hervé GUINAUD
régiment d'infanterie de chars
de marine, le 8 janvier

Caporal-chef Clément
CHAMARIER
7^e bataillon de chasseurs
alpins, le 19 février

Caporal-chef
Alexandre RIVIÈRE
2^e régiment d'infanterie
de marine, le 20 avril

Caporal-chef Loïc ROPERH
13^e régiment du génie,
le 10 mai

Caporal Cyril LOUAISIL
2^e régiment d'infanterie
de marine, le 18 mai

Sergent Guillaume
NUNES-PATEGO
17^e régiment du génie
parachutiste, le 1^{er} juin

Caporal-chef
Lionel CHEVALIER
35^e régiment d'infanterie,
le 10 juin

Capitaine Matthieu GAUDIN
3^e régiment d'hélicoptères
de combat, le 10 juin

Caporal Florian MORILLON
1^{er} régiment de chasseurs
parachutistes, le 18 juin

Caporal-chef Cyrille HUGODOT
1^{er} régiment de chasseurs
parachutistes, le 25 juin

Brigadier-chef Clément KOVAC
1^{er} régiment de chasseurs,
le 11 juillet

Capitaine Thomas GAUVIN
1^{er} régiment de chasseurs
parachutistes, le 13 juillet

Adjudant-chef Jean-Marc
GUENIAT
17^e régiment du génie
parachutiste, le 13 juillet

Adjudant-chef
Laurent MARSOL
1^{er} régiment de chasseurs
parachutistes, le 13 juillet

Adjudant-chef
Emmanuel TECHER
17^e régiment du génie
parachutiste, le 13 juillet

Sergent Sébastien VERMEILLE
service d'informations et de
relations publiques de l'armée
de Terre, le 13 juillet

Maître Benjamin BOURDET
commando Jaubert, le 14 juillet

Caporal Gerhardus JANSEN
2^e régiment étranger
de parachutistes, le 7 août

Caporal-chef
Kisan Bahadur THAPA
2^e régiment étranger
de parachutistes, le 7 août

Sergent Facrou HOUSSEINI ALI
19^e régiment du génie,
le 11 août

Capitaine Camille LEVREL
152^e régiment d'infanterie,
le 14 août

Capitaine Valéry THOLY
17^e régiment du génie
parachutiste, le 7 septembre

Caporal Goran FRANJKOVIC
2^e régiment étranger du génie,
le 14 novembre

Major Mohammed EL GHARRAFI
2^e régiment étranger du génie,
le 29 décembre

Sergent-chef
Damien ZINGARELLI
2^e régiment étranger du génie,
le 29 décembre

Les universités d'été de la Défense au centre DGA-Maîtrise de l'information

En septembre, le site DGA-Maîtrise de l'information a accueilli les universités d'été de la Défense. Un événement qui souligne ainsi la montée en puissance de ce centre technique de très haut niveau installé à Bruz, près de Rennes. Le site, qui a notamment bénéficié du transfert d'activités du centre de la DGA de Vernon, apporte une expertise technique à la plupart des grands programmes d'armement dans une large gamme de domaines (systèmes d'information et de communication, cryptologie, sécurité des systèmes d'information, composants électroniques, radars et optronique). L'établissement a élargi, en 2011, son expertise aux systèmes de navigation et aux missiles tactiques et stratégiques. Aujourd'hui, 900 personnes, dont 60 % d'ingénieurs, y travaillent.



Septembre

Mai



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Signature du contrat pour Balard

Un contrat de partenariat public-privé (PPP) a été signé entre Bouygues construction et le ministère de la Défense le 31 mai pour l'édification du futur siège du ministère à Balard (Paris, 15^e arrondissement). Cette signature a été l'occasion pour Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, de présenter l'ensemble du projet « Balard 2015 » sur le site de l'École nationale supérieure de techniques avancées (Ensta), à Paris. La maquette a été dévoilée en présence des architectes et des responsables du groupement conduit par Bouygues pour réaliser le futur ministère de la Défense.



Cérémonie de création des bases de défense



Juin

PESCHEL/ECPAD

L'amiral Edouard Guillaud, chef d'État-Major des armées (Cema), accompagné des chefs d'état-major d'armée et des hautes autorités du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, a présidé la prise d'armes de création des bases de défense (BdD) le 21 juin à l'hôtel national des Invalides à Paris.

Les 60 commandants de BdD et les 5 chefs d'état-major de soutien défense ont reçu du Cema leur insigne, témoin de leur appartenance à la chaîne interarmées du soutien. Le fanion de leur groupement de soutien a été confié aux commandants de BdD.

L'amiral Guillaud a précisé, lors de son allocution, les trois qualités indispensables à l'efficacité opérationnelle, au cœur de cette transformation du soutien et des bases de défense : le professionnalisme, le sens du service et l'esprit d'innovation.

Mise en place du Guépard réserve

Le Guépard réserve a atteint sa capacité initiale le 1^{er} juillet. Ce dispositif mis en place dans l'armée de Terre permet de bénéficier d'un vivier de volontaires issus des unités de réserve, capables d'être engagés sous 48 heures et durant 8 jours. Ce module d'alerte est notamment prévu pour intervenir sur le territoire national en cas de catastrophe naturelle. Un calendrier et des modalités de mise en œuvre ont été établis pour les 11 brigades des forces terrestres au sein desquelles ce personnel est réparti, permettant à terme d'atteindre 800 réservistes. Un exercice de montée en puissance avec convocation de 70 personnes a eu lieu au 2^e régiment d'infanterie de Marine du 9 au 11 novembre. Les enseignements tirés de cet exercice sont prometteurs en termes de mobilisation.



Juillet

F. PELLAN / SIRPA TERRE

Installation du 13^e RDP au camp de Souge

Le 1^{er} juillet, le 13^e régiment de dragons parachutistes (13^e RDP) a quitté la Lorraine, où il était implanté depuis 1963, pour prendre ses quartiers au camp de Souge, à Martignas-sur-Jalle, en Gironde. Il se rapproche ainsi du commandement et des autres unités de sa brigade. Le 13^e RDP est une formation interarmes spécialisée dans la recherche du renseignement par des moyens humains. Il appartient à la Brigade des forces spéciales terre (BFST) et représente l'élément clé des besoins en renseignement du haut commandement national.



De mai à septembre

A. JEULAND / SIRPA AIR

Transferts des escadrons de l'armée de l'Air

Le 17 mai, l'escadron de transport Ventoux de la base aérienne de Mont-de-Marsan a été transféré vers la plate-forme aéronautique de Creil. Ce départ inaugurerait une série de transferts pendant l'été. Ainsi, le 30 août, l'escadron de chasse 1/2 Cigognes a quitté Dijon pour rejoindre la base aérienne 116 de Luxeuil. L'escadron de chasse 3/4 Limousin de la base aérienne d'Istres a, lui, repris les traditions de l'escadron de chasse 2/4 La Fayette le 1^{er} septembre. Par ailleurs, Istres voit également partir l'escadron d'hélicoptères Alpilles, qui rejoint Orange. Cette dernière base accueille désormais le Centre d'instruction des équipages d'hélicoptères, jusqu'alors stationné à Metz. Enfin, l'escadron de reconnaissance 2/33 Savoie a quitté Reims pour la base de Mont-de-Marsan.

Juillet



DR



Sept rendez-vous pour les rencontres territoriales de la réforme

D'octobre à décembre



ARNAUD ROINÉ/ECPAD

Ami-parcours de la réforme, Gérard Longuet s'est rendu en régions pour rencontrer les cadres militaires et civils, acteurs de la modernisation du ministère. D'octobre à décembre, sept séminaires (Lille, Toulon, Saint-Germain-en-Laye, Rennes, Bordeaux, Lyon, Metz) ont permis aux acteurs locaux d'échanger avec le ministre et ses grands subordonnés sur les acquis de la réforme et les problématiques nées de sa mise en œuvre à l'échelon régional. Ces rencontres donneront lieu ce mois-ci à un plan d'action ministériel.

Mise en place de l'École des matelots

Septembre



MARINE NATIONALE

Lors de la présentation aux drapeaux du centre d'instruction naval de Saint-Mandrier, le 17 septembre, le vice-amiral d'escadre Olivier Lajous a annoncé aux jeunes engagés la création de l'École des matelots. Ces derniers en seront les premiers élèves. Quartiers-maîtres et matelots possèdent donc maintenant eux aussi leur école, même si celle-ci n'est qu'une entité symbolique et non géographique. Elle réunit en effet l'ensemble des cours de formation initiale et des formations élémentaires métiers en une grande et unique promotion. Avec une cohésion ainsi renforcée et davantage de visibilité dans le paysage marin, l'École des matelots représentera 65 % du recrutement annuel de la Marine nationale.

Novembre

Un partenariat SIAé/BdD

Le Service industriel de l'aéronautique (SIAé) a signé un protocole d'adossement de ses établissements industriels aux bases de défense le 28 novembre. Cet accord tripartite, conclu entre le directeur central du service, le directeur central du Service du commissariat des armées et le commandant du Centre de conduite et de pilotage du soutien, définit les modalités du soutien apporté par les bases de défense aux ateliers industriels de l'aéronautique (AIA). Il précise les modalités de remboursement des prestations fournies par les BdD au SIAé dont la gestion est assurée en compte de commerce, selon les principes d'une comptabilité privée. En charge de l'entretien, des réparations et des modifications des aéronaves des trois armées, le SIAé regroupe cinq ateliers, soit 5000 personnes, pour un chiffre d'affaires annuel de 63 millions d'euros.

Signature à Nancy du plan local de redynamisation de Meurthe-et-Moselle

Octobre



Parmi les premiers plans locaux de redynamisation (PLR) conclus depuis la nomination d'Olivier Vasserot au poste de délégué aux restructurations, celui de Meurthe-et-Moselle a été signé le 13 octobre par Gérard Longuet, ministre de la Défense. Il associe l'État et les acteurs locaux pour faire face aux changements provoqués par les réorganisations des sites de défense. Il est le résultat d'une volonté d'accompagnement économique territorial faisant suite à la fermeture d'unités, en particulier celles de l'état-major de la 4^e brigade aéromobile à Essey-lès-Nancy, dont les fonctions sont désormais mises en œuvre par le commandement des forces terrestres de Lille (CFT).

Convergence des systèmes informatiques des ressources humaines

Le contrat relatif à la convergence des cinq systèmes informatiques de ressources humaines (Concerto, Rhapsodie, Orchestra, Arhmonie, Alliance) du ministère de la Défense vers un système informatique unique a été notifié le 10 novembre. La réussite d'une telle opération est le reflet d'une collaboration efficace entre deux directions du SGA (le Spac et la DRH-MD), dans le respect des contraintes calendaires et budgétaires. Véritable « cœur du système » de la fonction RH, à terme connecté à l'Opérateur national de paye, ce projet participe à l'effort général de modernisation et de simplification administrative ainsi qu'à la rationalisation de la gestion des RH.

BRUNO BIASUTTO/DICOD



Novembre

Création de l'École de santé des armées

Juillet



ESA

Le médecin général des armées Gérard Nédellec, directeur central du Service de santé des armées (SSA), a présidé le 2 juillet la cérémonie de création de l'École de santé des armées (ESA) à Bron (Rhône), en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. L'ESA est l'héritière des écoles du Service de santé des armées de Lyon et de Bordeaux. Elle est désormais l'unique centre pour les six premières années de formation initiale des médecins et des pharmaciens militaires. La création de l'ESA est l'un des jalons significatifs de la rationalisation du SSA dans le cadre de sa transformation, elle-même intégrée dans le processus de la transformation des armées. L'ESA accueillera environ 700 élèves sur le campus de l'ex-École du service de santé de Lyon.

Livraison du Sprat au 13^e régiment du génie

Janvier



OLIVIER JULIAN

Le premier système de pose rapide de travures (Sprat), qui permet le déploiement d'un pont modulaire en quelques minutes, a été livré le 13 janvier aux sapeurs du 13^e régiment du génie de Valdahon. Adapté à tous types de véhicules à roues ou chenillés, y compris le char Leclerc, il facilite le franchissement de coupures sèches ou humides. Le régiment assure désormais la formation des futurs utilisateurs et maintenanciers du Sprat grâce, en autres, à une salle d'enseignement assisté par ordinateur ainsi qu'à un simulateur de conduite, de mise en place et de retrait d'un pont. Les 10 exemplaires commandés par la DGA seront livrés à l'armée de Terre d'ici 2013.

Premiers essais pour l'Aquitaine

La frégate européenne multimissions (Fremm) *Aquitaine* a appareillé de Lorient le 18 avril, afin d'effectuer sa première sortie à la mer. Celle-ci, d'une durée de quelques jours, marque le début des essais de qualification et d'intégration nécessaires à son acceptation par la Marine nationale à l'été 2012. Pendant la phase d'armement, la frégate reste la propriété de DCNS, son concepteur et constructeur, tandis que la Marine fournit à l'industriel un noyau d'équipage dont la mission est triple : conduire le bâtiment, vérifier les performances requises du navire et progressivement se l'approprier. L'*Aquitaine* est la première de la flotte des onze frégates commandées par la Marine nationale dans le cadre du programme franco-italien de coopération navale lancé en 2005. Ces bâtiments constitueront à terme l'ossature de la flotte de surface dans les différents domaines de lutte en mer (anti-sous-marin, antiaérienne, antinavire...).

Avril



DCNS



Le Premier ministre visite le salon du Bourget



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Juin

Le chef du gouvernement, François Fillon, s'est rendu au 49^e Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget le 23 juin. Il a consacré la plus grande partie de sa visite à l'industrie militaire. L'avion multirôle Rafale et l'hélicoptère de combat Tigre, qui participaient aux opérations en Libye, lui ont été présentés sur l'espace Défense dédié aux forces armées françaises. François Fillon a notamment rencontré un pilote de Rafale avec lequel il a évoqué les missions dans le cadre de l'intervention de l'Otan. Le Premier ministre a également participé à une table ronde avec les professionnels du secteur.



L'Aster 30 intercepte un missile

L'armée de l'Air a réalisé avec succès, le 14 novembre, sa première interception d'une menace de type missile balistique de théâtre au Centre d'essais de lancement de missiles de la DGA, à Biscarrosse. Ce tir d'un Aster 30 à partir d'un système sol-air moyenne portée terrestre (SAMP/T), mis en œuvre par le Centre d'expériences aériennes militaires, constitue une étape importante pour la modernisation de la défense sol-air confiée à l'armée de l'Air. Cette réussite complète celle du 1^{er} septembre, date à laquelle l'escadron de défense sol-air de Luxeuil-les-Bains avait procédé à l'interception d'une cible.



DGA

Premier essai en vol du MdCN à partir d'un Barracuda



DCNS

Le site Méditerranée de DGA Essais de missiles a procédé avec succès au premier essai en vol du missile de croisière naval (MdCN) à partir d'un sous-marin Barracuda. Ce tir de très haute technicité a été effectué depuis la plate-forme sous-marine de l'île du Levant. Après une première phase sous-marine, le MdCN sort de l'eau pour passer en configuration vol de croisière. Son propulseur lui permet de parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour rejoindre sa cible en toute discrétion et avec une précision extrême. Il est destiné à équiper les sous-marins de type Barracuda et les frégates européennes multimissions.

Présentation de Cavadhyst, un système d'hydratation pour les plongeurs militaires

Une vingtaine d'innovateurs de la Défense ont présenté au public leurs créations au profit des armées le 14 juillet sur l'esplanade des Invalides. Parmi ces inventions : Cavadhyst, destiné à l'hydratation des plongeurs de combat en immersion prolongée. Ce système améliore les performances physiques et la sécurité des plongeurs et réduit les accidents de décompression. Il est constitué d'une fine tubulure souple introduite dans l'embout buccal et reliée à une poche contenant une boisson de réhydratation fixée à la jambe du plongeur. Une poire munie d'une valve anti-retour permet de laisser passer le liquide sans fuite ni retour des gaz respiratoires. Récompensée par le prix de l'Audace 2010, cette invention est le fruit du travail du médecin principal Olivier Castagna de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba), antenne de Toulon.



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Documents historiques de qualité, objets variés, scénographies soignées... Le musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, inauguré le 11 novembre 2011, fait plus que replacer le conflit de 1914-1918 dans son contexte historique. Plongé au cœur de la période, le visiteur effectue un émouvant voyage dans le temps.

B. BIASUTTO/DICOD



Si la Grande Guerre m'

Patiemment, dans une ambiance bon enfant, une trentaine de personnes attendent l'ouverture des portes du musée de la Grande Guerre du pays de Meaux ce 16 novembre. L'immense bâtiment de 7 000 m², inauguré cinq jours auparavant, a vu passer plus de 10 000 visiteurs au cours du week-end. Les drapeaux de

tous les acteurs de la « der des ders » flottent aux abords du lieu et *La Liberté éplorée*, colossale statue offerte par les États-Unis à la France en 1932, en hommage aux victimes du conflit et en commémoration de la première bataille de la Marne, se dresse vers le ciel.

Oublier... jamais !

Les portes s'ouvrent, nous entrons tous. Le premier film

diffusé donne le ton : nous remontons le temps. De 2011 à 1870, les événements sautent aux yeux : les plus grandes avancées, les pires horreurs... Tout le monde se tait, l'émotion est palpable. En sortant de la projection, la première salle dans laquelle nous sommes invités à pénétrer est baptisée « Oublier... Jamais ! ». Affiches, objets de la vie courante (avec quel-

ques curiosités à découvrir comme cette chope de bière en forme de tête de Bismarck...) nous plongent dans l'univers des années 1870. On y découvre aussi bien le prix des denrées alimentaires au lendemain de la guerre franco-allemande que l'éducation – très marquée par le conflit – dispensée aux enfants ou les « devoirs du soldat en garnison »...



deux explosions et des tirs qui fusent, la mélodie bien connue de *La Cavalcade* tourne en boucle. Les gens échangent leurs impressions. Tous prennent conscience de l'horreur de la guerre « *Ce fut une terrible boucherie. On se sent complètement transportés à cette époque, c'est bouleversant* », témoigne Maïté Bonnaventure, agricultrice dans les Hautes-Pyrénées. Son mari ajoute : « *Ici, je vis ce que m'ont raconté mes grands-parents, et je veux que personne n'oublie. Nous avons un devoir de mémoire, à la fois vis-à-vis de ceux qui se sont battus pour notre pays, mais aussi pour que cela ne se reproduise jamais.* » En

parallèle de cette avancée chronologique, tous les aspects de la Grande Guerre, connus ou moins connus, sont évoqués : les nouvelles techniques (comme les tenues de camouflage créées pour se protéger des missions de reconnaissance aériennes), les types d'armes, bien sûr, mais aussi les moyens de communication (du pigeon au télégraphe!).

La guerre au cœur de toutes les vies

La mobilisation générale est relayée par les objets du quotidien : affiches, jouets, assiettes... La guerre est au cœur de toutes les vies, c'est pourquoi le rôle des ■■■

À gauche : Pour accueillir le visiteur, un avion et des mannequins en uniforme.
Ci-dessous : portefeuille d'un soldat contenant des lettres et des photographies.
Képi d'un soldat du 60^e régiment d'infanterie et casque Adrian.



était contée

Au fil des salles, les années passent. Tandis que l'on s'approche de 1914, on perçoit des cris, des sifflets de train, des bruits de bottes... En entrant dans la salle « Partir pour un été », l'appel résonne : « *Ordre de mobilisation générale. Par décret du président de la République, la mobilisation des armées de Terre et de Mer est ordonnée...* » Sur les murs blancs

sont projetés, à taille humaine, des films d'archives faisant revivre le départ des 74 millions d'hommes mobilisés à travers le monde. Après un focus sur la Marne en 1914, nous voici plongés dans l'univers des tranchées, au plus profond de cette « *putain de guerre* », selon l'expression de Jean-Pierre Verney, le collectionneur à l'origine du musée. Entre



Ci-dessus : boîte de conserve de sardines contenant des tracts en allemand. À gauche : mannequin de soldat équipé d'un masque à gaz et d'un casque Adrian. Ci-dessous : le musée de la Grande Guerre, immense bâtiment de 7 000 m², a été conçu par l'architecte Christophe Lab.



■ ■ ■ femmes est également souligné. Côté militaire, les plans de bataille et les décisions tactiques sont étudiés grâce aux documents d'époque, aux films explicatifs et aux bornes interactives. L'espace consacré au domaine naval est impressionnant, agrémenté de maquettes, d'uniformes et de munitions de tous calibres. La partie la plus poignante est probablement celle consacrée aux blessures et aux soins. Prothèses, yeux de verre et portraits de gueules cassées côtoient les scénographies des infirmeries de campagne et des hôpitaux de zone. La participation des combattants issus de l'empire colonial français (Indiens, Malgaches, Sénégalais, Annamites, Maoris, Maghrébins...) est égale-

ment largement évoquée, provoquant parfois la surprise des plus jeunes : « *Eux aussi ils ont fait la guerre ?* »

Invitation à la réflexion

Entre les camions et les chars, sous les premiers avions, nos pas nous mènent vers la victoire. L'animation sonore fait entendre le tintement des cloches, les cris de joie... « *Oh, regarde maman ! Tu as vu comme les soldats ont changé entre le début et la fin !* » s'exclame un enfant. « *Nous voulions avant tout susciter l'intérêt, faire en sorte que les gens découvrent que c'est pendant cette guerre que nous sommes passés du XIX^e au XX^e siècle. En quelques années, l'évolution a été radicale* »,

explique Jean-Pierre Verney. Le dernier couloir rappelle les conséquences, jusqu'à nos jours, de ce conflit meurtrier, comme une invitation à la réflexion. À la sortie du musée, l'enthousiasme est collectif. Le fait de voir les jeunes générations aussi intéressées que leurs aînés touche le collectionneur : « *Comme le disent les Chinois, les graines de l'avenir sont dans les fruits du passé ! Les enfants doivent savoir.* » Le directeur du lieu, Michel Rouger, ajou-

te : « *Le musée est notre mémoire, mais aussi celle de l'armée et de ses militaires. L'Histoire se poursuit, mais voir ce qu'ont donné leurs prédécesseurs doit les conforter dans l'importance de leurs missions actuelles.* » Et Jean-Pierre Verney de conclure : « *En 1914 comme aujourd'hui, on a toujours besoin d'eux ! Ce musée est aussi la preuve qu'ils occupent une place à part entière dans la société.* » ■

Domitille Bertrand

Infos pratiques

Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, rue Lazare-Ponticelli, 77100 Meaux. Ouvert : d'octobre à avril : de 10 h à 17 h 30. De mai à septembre : de 9 h 30 à 18 h 30. Fermeture hebdomadaire le mardi. Plein tarif : 10 €. Tarif réduit : 7 €. Plus d'infos sur www.museedelagrandeguerre.eu

ARMÉES[♦]**D'AUJOURD'HUI**



Marne, août-septembre 1916 : un soldat se recueille devant une tombe

Près de Massiges, dans la Marne, un sergent appartenant au 142^e régiment d'infanterie se recueille sur la tombe de ses camarades, au lieu-dit « du Cratère ». Elle marque l'emplacement où deux soldats français sont tombés au champ d'honneur lors d'une fusillade. La profession de militaire porte en soi l'éventualité du sacrifice ultime. Au cours de la Grande Guerre, 1 412 000 soldats français ont été tués et 4 266 000 ont été blessés.

ALBERT SAMAMA-CHIKLI/SPA/ECFAD

Les sens de l'honneur

Principe moral dictant la conduite des hommes, l'honneur est une valeur clé de l'armée. Mais, selon les individus, il peut aussi bien inciter à l'obéissance qu'à la révolte.

« **H**onneur (et) Patrie, Valeur (et) Discipline » ou encore « Honneur et Fidélité »... L'honneur figure en bonne place parmi les valeurs fondatrices de l'armée française. Il est, en effet, un puissant instrument de cohésion grâce auquel un individu s'approprie les valeurs d'un groupe au point d'en faire le mobile de son action. Agir en homme d'honneur, c'est agir en conformité avec une éthique que l'on a faite sienne. Il y a donc autant d'honneurs qu'il y a d'individus, de fidélités et de serments. En 1748, Montesquieu écrivait, dans *De l'esprit des lois*, que l'honneur était le « *principe du gouvernement monarchique* », car il incitait chacun à agir conformément à ce que le souverain attendait de lui. Malgré l'effondrement de l'Ancien Régime en 1789, l'honneur a conservé sa fonction de valeur civique. L'institution de la Légion d'honneur, créée en 1802 par Bonaparte, en est un témoignage vivant.

Jusqu'au sacrifice ultime

L'armée, quant à elle, en a entretenu le culte sans discontinuer, car l'honneur est un principe de dépassement qui commande à l'individu de renoncer à soi pour se donner tout entier aux valeurs qu'il a adoptées. Or, la profession militaire porte en soi l'éventualité du sacrifice ultime. Les militaires ne sont pas les seuls à posséder un honneur, mais ils sont parmi les seuls à devoir l'assumer au péril de leur vie. Militaires ou non, les duellistes qui acceptaient de risquer leur vie pour répa-

rer un outrage illustraient, eux aussi, la pulsion sacrificielle qui gouverne le sentiment de l'honneur. Toutefois, comme le suggère la pratique délictueuse du duel, l'honneur possède également une face obscure, qui coexiste de façon paradoxale avec son visage glorieux. Le paradoxe de l'honneur consiste à exiger le sacrifice de chacun à une norme collective, tout en plaçant l'individu dans la position souveraine d'en être l'arbitre et l'incarnation. L'honneur n'est pas un code désincarné flottant dans l'univers abstrait des idées. Il se joue, à chaque instant, dans la réponse apportée par chacun à une situation particulière. Il ne trace pas

de voie prédéterminée, comme le ferait, par exemple, la loi positive avec ses prescriptions et ses proscriptions.

L'honneur selon de Gaulle ou Pétain

L'honneur réside tout entier dans le point d'honneur, que chacun résout à sa façon en fonction de l'équation personnelle qui le caractérise. En ce sens, il est une pratique de l'arbitrage entre des injonctions qui peuvent être contradictoires. Dans son appel du 18 Juin, de Gaulle invoqua « *des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie* » pour inviter les Français à poursuivre le combat malgré la défaite. Dans le même temps, à l'issue de l'entrevue de Montoire, Pétain déclarait entrer « *dans l'honneur* », dans la voie de la collaboration. L'invocation contradictoire de cette notion illustre très bien le caractère erratique d'un sentiment qui peut inciter à l'ordre autant qu'au désordre, à l'obéissance comme à la révolte. Montesquieu en avait mesuré l'ambivalence : « *L'honneur, se mêlant partout, entre dans toutes les façons de penser et toutes les manières de sentir, et dirige même les principes. Cet honneur bizarre fait que les vertus ne sont que ce qu'il veut.* » Et si le culte militaire de l'honneur s'expliquait, avant tout, par cette ambiguïté qui consiste à soumettre l'individu à une éthique tout en lui laissant le pouvoir souverain d'en être l'arbitre ? Une façon de combiner obéissance et responsabilité. ■



BRUNO BIASUTTO/DICOD

HERVÉ DRÉVILLON
chargé d'études à l'Institut de recherche
stratégique de l'École militaire (Irsem).

LA GUERRE SOUTERRAINE Sous terre, on se bat aussi

Dans les années 1980, Jérôme et Laurent Triolet, deux scientifiques passionnés par l'univers des grottes et des souterrains, découvrent en Touraine un vaste réseau de galeries-refuges creusé vers la fin du Moyen Âge. Ayant le sentiment de dévoiler un chapitre méconnu de l'histoire régionale, ils poursuivent leurs explorations dans plusieurs pays et mettent en lumière

un art de la guerre largement ignoré : la guerre souterraine. Des fortifications souterraines de Capadoce, construites au VIII^e siècle pour résister aux razzias arabes, jusqu'aux tunnels creusés aujourd'hui encore au Proche-Orient, cette

enquête dessine les contours d'une guerre asymétrique ancestrale par laquelle le plus faible parvient, en s'enterrant, à conserver la maîtrise d'un territoire et se donne l'opportunité de contrer un ennemi plus puissant. Un ouvrage novateur qui plonge le lecteur au cœur des carrières médiévales ou des tunnels du Viêt-công, et dont les conclusions éclairent la logique de certains conflits contemporains.

Jérôme et Laurent Triolet,
éd. Perrin, 337 p., 23 €



L'ART FRANÇAIS DE LA GUERRE



L'art français de la guerre n'est pas un traité de stratégie militaire. Dans ce roman, un jeune Lyonnais en plein désœuvrement personnel et professionnel fait la connaissance d'un militaire retraité devenu peintre. Son nom : Victorien Salagnon. Signe particulier : baroudeur. Ce vétéran a traversé plusieurs décennies de guerres, de la Seconde Guerre mondiale au conflit algérien. Une amitié naît entre les deux hommes. Le narrateur rédige les souvenirs du militaire qui lui apprend la peinture en retour. Au fil des pages, les récits guerriers d'hier sont entrecoupés de parenthèses sur la France contemporaine. Récompensé par le prix Goncourt, le livre aborde plusieurs sujets de réflexions tels que l'héritage de la colonisation et les enjeux sécuritaires de la société actuelle. L'auteur, Alexis Jenni, se défend cependant de tout manichéisme idéologique.

Alexis Jenni, éd. Gallimard, 640 p., 21 €

AFGHANISTAN : REGARDS D'AVIATEURS

Cet ouvrage est le témoin des dix années d'engagement de l'armée de l'Air sur le théâtre afghan : passionnant, bourré d'émotion, dans le vif du sujet.

Afghanistan : regards d'aviateurs parle de dévouement, de rencontres humaines et se présente comme un pêle-mêle de témoignages et de portraits qui met en exergue le regard des aviateurs sur leurs propres missions. Après trois longs séjours en Afghanistan, le lieutenant Charline Redin, journaliste pour le magazine *Air Actualités*, a éprouvé le besoin de rendre hommage aux militaires engagés. La destination afghane était, au départ, un reportage parmi d'autres. Puis, sur place, il y eut le coup de foudre pour un pays et ses cultures. Ce carnet de missions multiplie les regards et les points de vue, qu'ils viennent du ciel, du sol ou qu'ils soient tournés vers l'avenir. Un livre de témoignages fort et sans pudeur.

Charline Redin, éd. ECPAD, 240 p., 29 €, vente en ligne sur <http://boutique.ecpad.fr> (aviation)



AIMER L'ARMÉE Une passion à partager



Quelles sont les raisons d'aimer l'armée ? Loin des discours convenus sur l'institution militaire, Henri Bontégeat, ancien chef d'État-Major des armées, dévoile les passions qui savent souvent donner un sens à la vie militaire : aimer servir, aimer l'honneur, aimer la fraternité, aimer parfois la solitude, aimer toujours la liberté. De l'aveu même de l'auteur : « *Ce petit livre n'est pas le récit d'une histoire personnelle [...], c'est l'exposé, sans fard, de quelques-unes des raisons qui font le bonheur d'être militaire.* »

Général Henri Bontégeat, éd. Du Mesnil, 159 p., 14,50 €

HISTOIRE DE LA LIGNE MAGINOT

Depuis 2004, l'association Moselle River 1944 s'attache à honorer les combattants qui ont libéré la Lorraine et l'Alsace à l'automne 1944, notamment la 3^e armée américaine, lors du passage de la Moselle. L'association réédite en français une *Histoire de la ligne Maginot* en bande dessinée, où sont soulignées les nombreuses raisons tactiques et démographiques qui rendaient nécessaires sa construction. Un album conçu dans l'esprit des manuels pédagogiques des années 1930, qui bat en brèche l'idée que la ligne Maginot a précipité le désastre militaire de juin 1940.

Scénario et texte de Marc Halter, dessins de Brian B. Chin,
éd. association Moselle River 1944, 48 p., 13,50 €





CERCLE NATIONAL DES ARMÉES

LA MAISON DES OFFICIERS DE FRANCE

8, place Saint-Augustin
75008 PARIS
01 44 90 26 26



“UNE ADRESSE QUI DÉFIE
LES LOIS DU TEMPS
EN RESTANT
ÉTERNELLEMENT JEUNE”

Le Cercle National des Armées abrite un hôtel de 89 chambres, des salles de restaurant, un bar climatisé, un bistrot de prestige, une salle de fitness, une bibliothèque, des salons de réception, une salle de conférence ainsi qu'une salle d'armes de grande renommée. Situé au cœur de Paris, Il accueille les officiers d'active, en retraite ou de réserve, les fonctionnaires de catégorie «A» ou assimilés du ministère de la Défense, ainsi que leurs familles et leurs invités.

BAR & RESTAURANTS

CHAMBRES & SUITES

RÉCEPTIONS & SÉMINAIRES

LOISIRS & CULTURE



w w w . c n a p a r i s . c o m

